

APPROCHE PAYSAGÈRE DES ESPACES AGRO-NATURELS



5 / Cadoule et Bérange

Février 2023

Cadoule et Bérange

Castries, Montaud, Vendargues, Baillargues, Saint-Brès, Restinclières,
Saint-Geniès-des-Mourgues, Beaulieu, Sussargues, Saint Drezero

Cadoule et Bérange / Typologie paysagère

Le secteur de Cadoule et Bérange regroupe les communes de Montaud, Saint-Drézéry, Beaulieu, Sussargues, Restinclières, Saint-Geniès-des-Mourgues, Castries, Vendargues, Saint-Brès, Baillargues qui sont réparties en deux entités paysagères :

- Les collines du Montpelliérais,
- Vallée du Bérange.

Dans les représentations collectives, le Nord du secteur est viticole, boisé et les villages sont situés en hauteur, dans un écrin de verdure. Le sud du secteur est quant à lui marqué par une ambiance villageoise où la culture taurine à une place importante. Le secteur de Cadoule et Bérange est réputé pour ses petites villes à l'ambiance villageoise qui ont su garder une proximité avec leurs campagnes agricoles et naturelles qui restent préservées. C'est un peu moins vrai sur les communes au sud du secteur qui ont fortement été mitées par de grandes infrastructures de transports et dont la pression foncière est plus importante.

1. La vallée du Bérange, englobe les villes de :

- 1.1 Montaud, St-Drézéry, Beaulieu, Sussargues,
- 1.2 Restinclières, Castries, St-Geniès-des-Mourgues.

Les communes se situent sur des collines de calcaire au doux relief. Le territoire est traditionnellement occupé par une activité viticole importante et de l'arboriculture. La vigne garde encore aujourd'hui une place importante avec une partie de son territoire classée en AOC et des domaines qui ont acquis une grande renommée. Cependant, ces plantations sont peu à peu remplacées par les cultures céréalières. Là où le relief s'accroît, les garrigues se font plus présentes. L'agriculture se structure dans l'ensemble sous forme de grande mosaïque, offrant un paysage varié.



Les villages sont proches les uns des autres et historiquement construits sur des promontoires. Leur silhouette et notamment l'émergence du clocher est souvent visible de loin. De ce fait, il existe souvent des rapports co-visibilité entre les villages et les espaces agricoles.

A l'Ouest du secteur, une longue crête boisée cadre les terres agricoles.

Au cœur du secteur, le bois de Ginestet est composé de garrigues hautes. En son sein, les carrières de pierres façonnent le paysage, aujourd'hui seulement une est encore en activité.

La rivière du Bérange dotée d'une riche ripisylve sillonne le territoire du Nord au Sud et se fond parfois avec les différents boisements. La rivière de la Cadoule a conservé des marges d'espaces naturels et agricoles qui constituent aujourd'hui les limites urbaines de Castries.

Le territoire est également marqué par la présence de nombreux éléments architecturaux remarquables :

- les ruines du château de Montlaur à Montaud,
- le château de Castries associé à son parc et son aqueduc, construit sur un promontoire rocheux qui domine la plaine,
- le château de Beaulieu qui est intégré dans le village...

Le village de Castries occupe une place particulière entre deux unités paysagères : la vallée du Bérange et le couloir languedocien. C'est la porte d'entrée historique du territoire montpelliérais : ancien poste d'avant-garde de la voie Domitienne.

2. Le couloir nord Languedocien, englobe les communes de Vendargues, Baillargues et Saint-Brès.

Cette entité est particulière puisqu'il s'agit d'un territoire de transition dont la partie



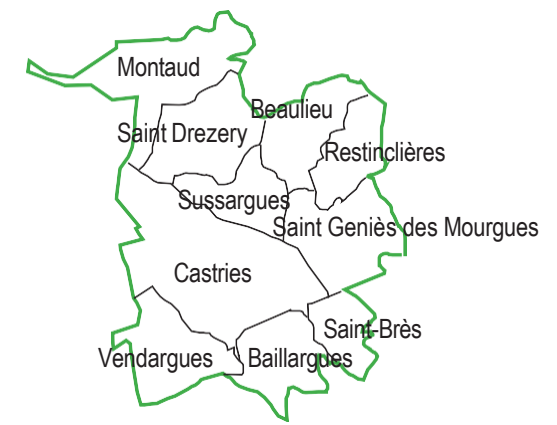
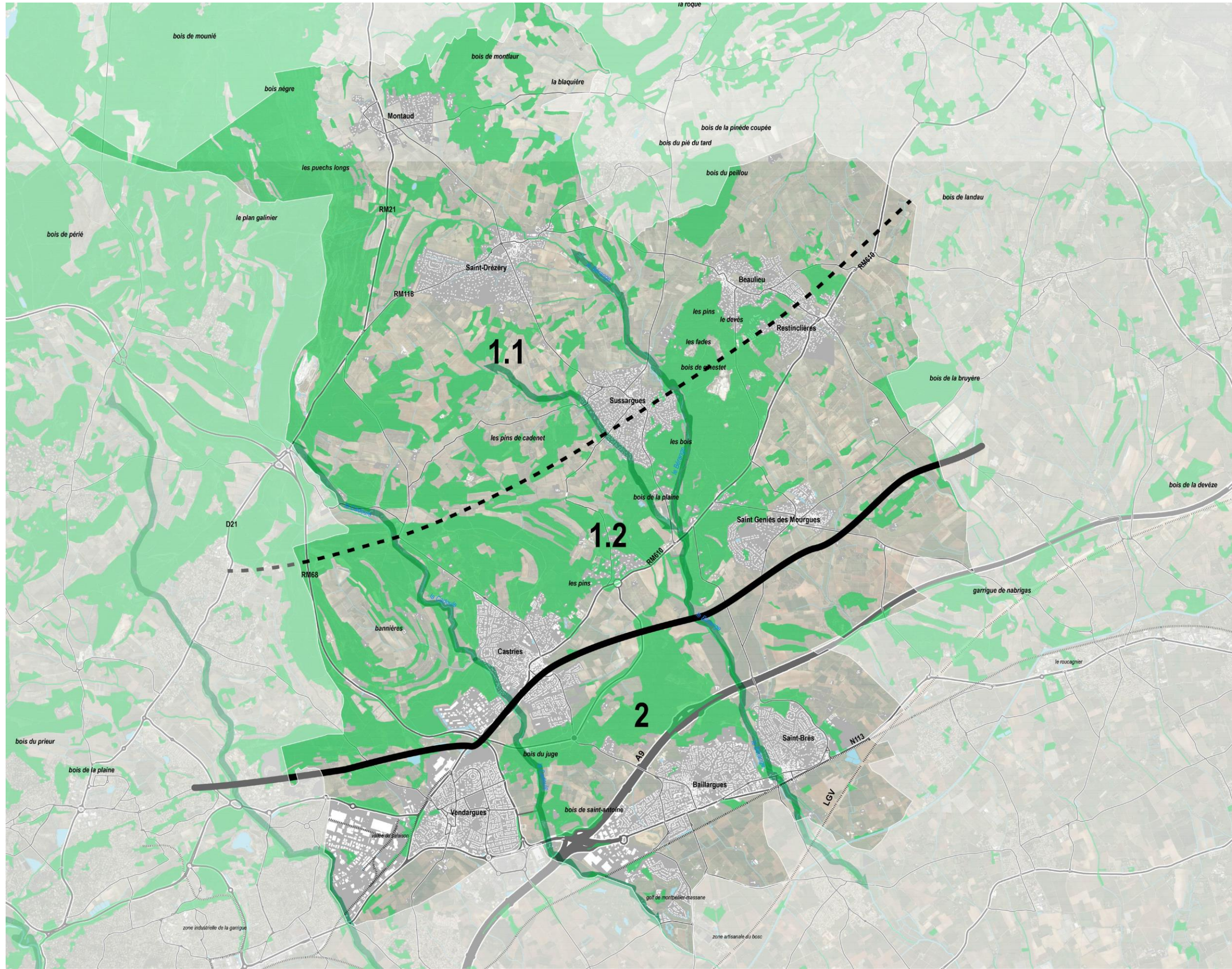
Nord est marquée par un relief vallonné et arboré au paysage plus fermé. Le Sud se caractérise quant à lui par une plaine agricole. Il s'agit principalement de cultures annuelles : maraîchage et cultures céréalières qui forment un paysage ouvert.

Situé en limite nord de la plaine littorale, le secteur est structuré par les infrastructures du couloir languedocien qui le traversent d'Est en Ouest et façonnent le paysage. L'importance des infrastructures tend à déconnecter les villes du paysage environnant, qu'il soit agricole au Sud ou plus naturel au Nord (garrigues, boisement). Le doublement de l'autoroute A 9 et la création de la ligne TGV Nîmes-Montpellier n'a fait que renforcer cet impact.

Ce maillage confère toutefois une position stratégique à ce secteur. De ce fait, il est fortement urbanisé et investi par un grand nombre de commerces le long de la nationale 113 et de zones d'activités qui profitent d'une forte visibilité. Les communes se sont ainsi développées formant une ligne urbaine dont la voie ferrée marque la limite. Les ripisylves de la Cadoule et du Bérange ont quant à elles permis de maintenir des coupures d'urbanisation entre les différentes villes.



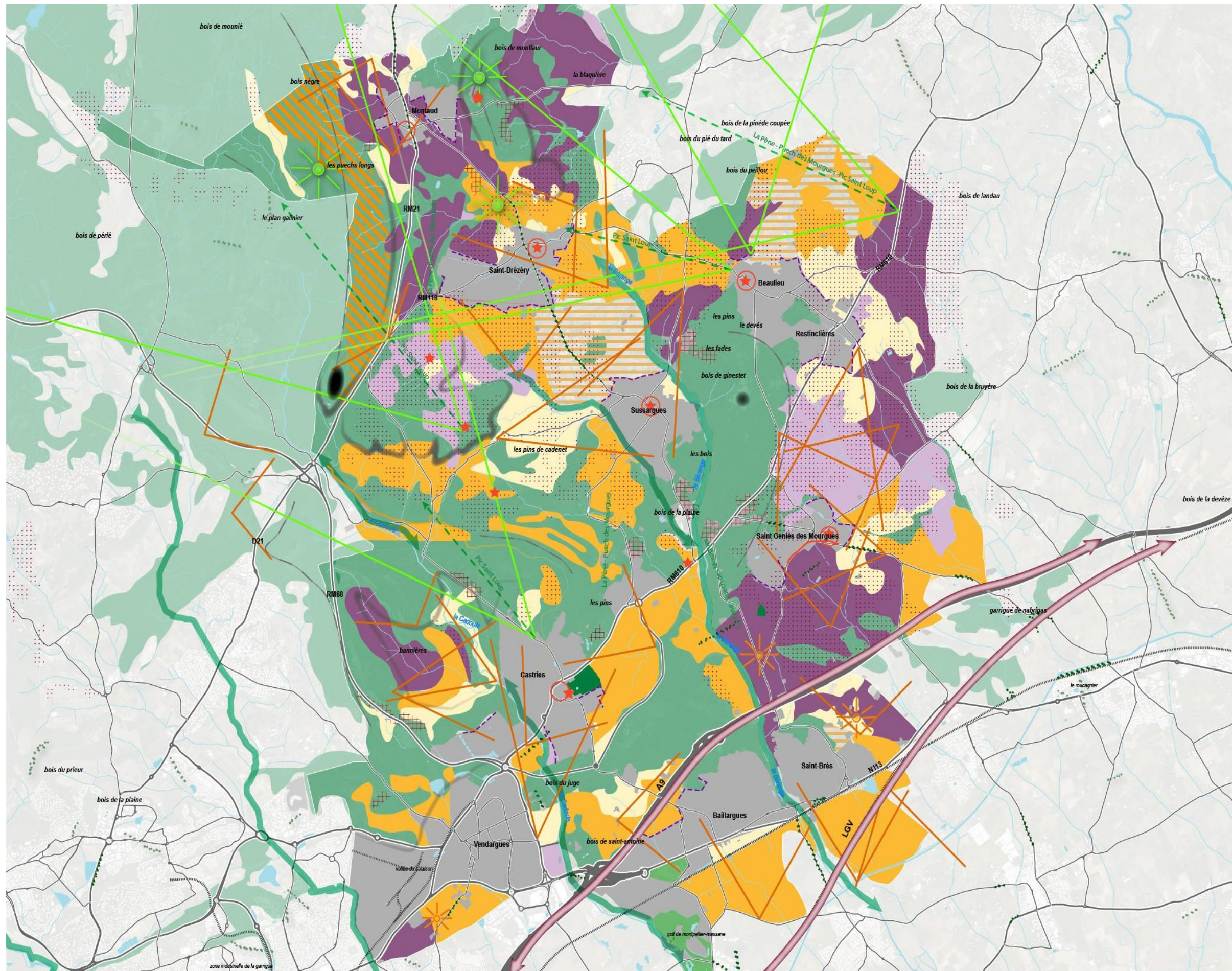
Cadoule et Bérange / Les entités paysagères



- Légende**
- 1** La vallée du Bérange
 - 2** Le couloir nord Languedocien



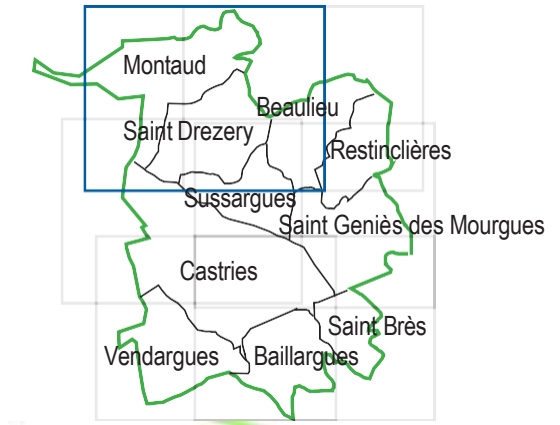
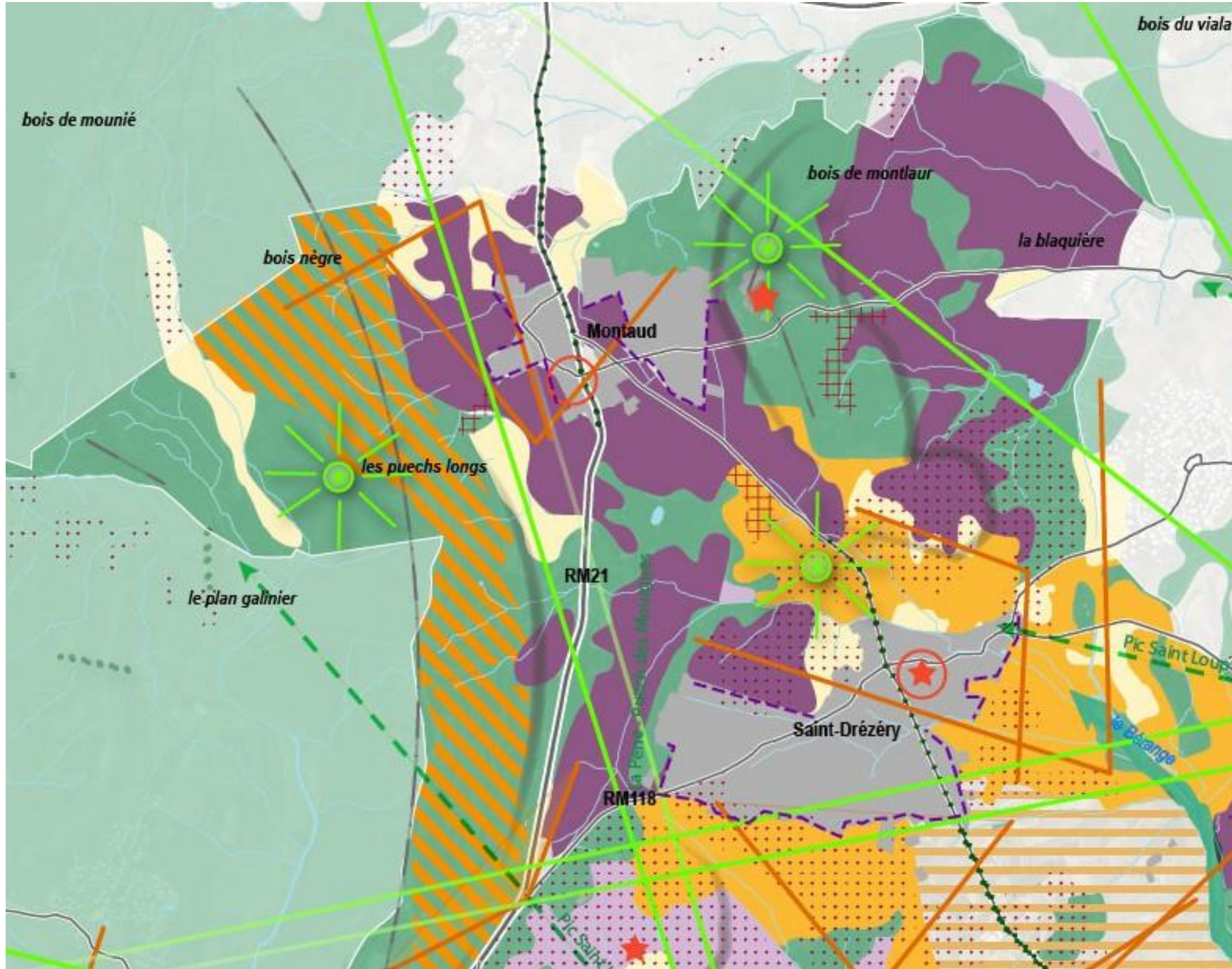
Cadoule et Bérange / Carte de synthèse



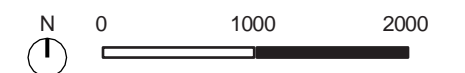
- Légende**
- Dynamiques des ensembles paysagers**
- Paysages stables**
- Coteaux et massifs boisés et garrigue
 - Ripisylve structurante
 - Paysage viticole dominant
 - Paysage pastoral
 - Paysage de nature urbaine
- Paysages en cours d'évolution**
- Mosaïque à dominante viticole
 - Mosaïque de cultures
 - Mosaïque de cultures à dominante de prés, élevages
- Paysages détruits**
- Mosaïque à dominante d'enrichement
 - Mitage de la zone agricole
- Perceptions visuelles**
- Vues sur le paysage de proximité
 - Vues sur le grand paysage
 - Paysages déqualifiés
- Motifs paysagers emblématiques ponctuels**
- Structures villageoises historiques
 - Éléments contemporains marqueurs de paysage
 - Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
 - Parcs accompagnant les grands domaines
 - Alignements remarquables
- Ruptures visuelles linéaires**
- Ruptures liées aux infrastructures
 - Fronts urbains à mieux qualifier
- Structures géographiques**
- Lignes de force topographique
 - AOC viticulture

Le territoire est marqué par une présence historique de vignobles. Depuis quelques années, ces vignobles laissent peu à peu leur place à des cultures céréalières même s'ils gardent une place importante sur le territoire.

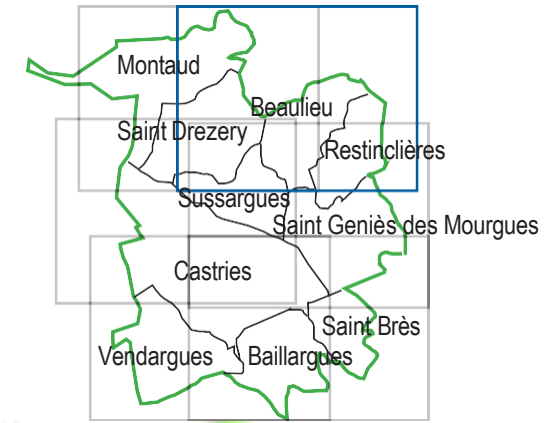
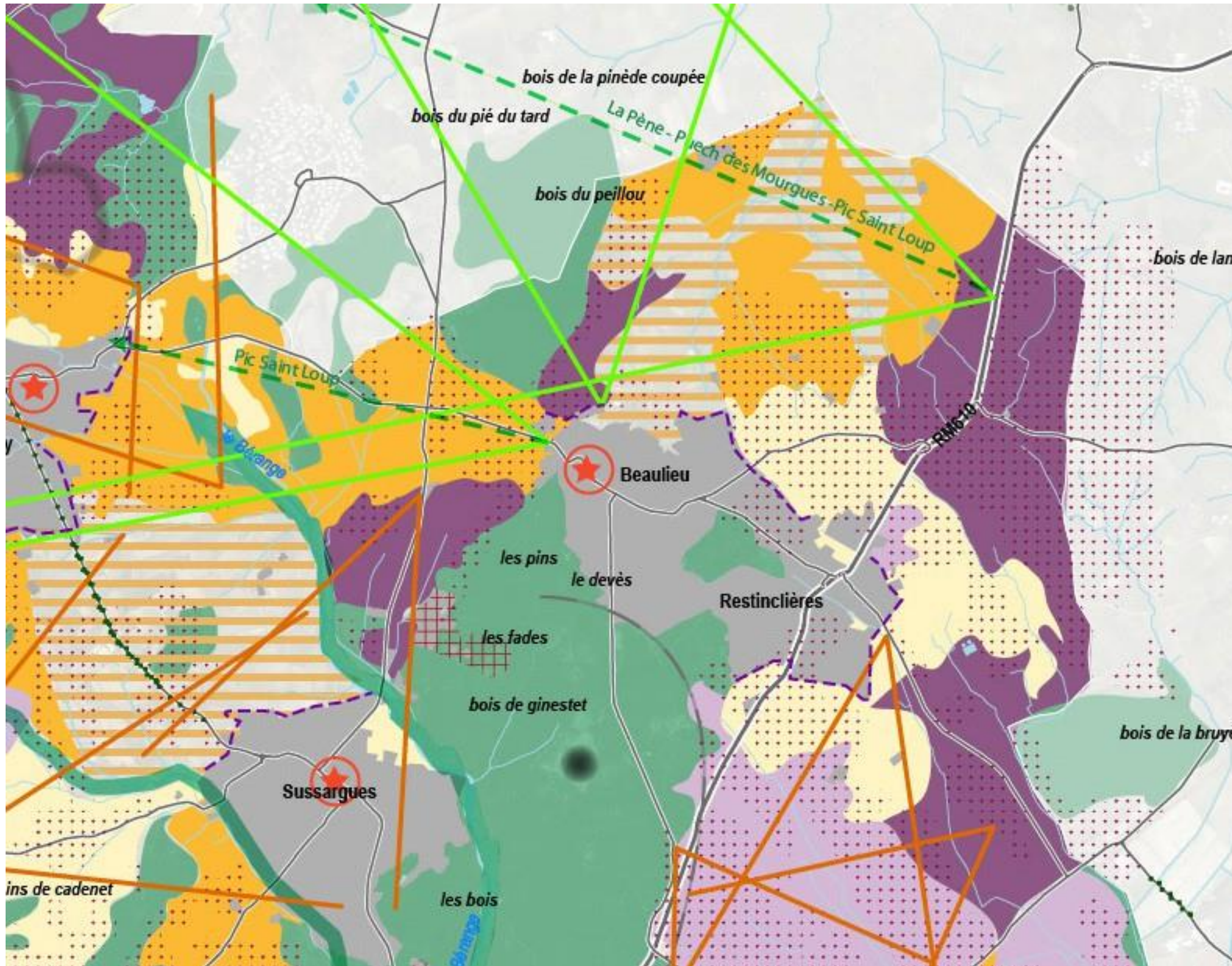
Cadoule et Bérange / Carte de synthèse



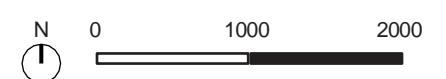
- Légende**
- Dynamiques des ensembles paysagers**
- Paysages stables**
- Coteaux et massifs boisés et garrigue
 - Ripisylve structurante
 - Paysage viticole dominant
 - Paysage pastoral
 - Paysage de nature urbaine
- Paysages en cours d'évolution**
- Mosaïque à dominante viticole
 - Mosaïque de cultures
 - Mosaïque de cultures à dominante de prés, élevages
- Paysages détruits**
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
 - Mitage de la zone agricole
- Perceptions visuelles**
- Vues sur le paysage de proximité
 - Vues sur le grand paysage
 - Paysages déqualifiés
- Motifs paysagers emblématiques ponctuels**
- Structures villageoises historiques
 - Éléments contemporains marqueurs de paysage
 - Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
 - Parcs accompagnant les grands domaines
 - Alignements remarquables
- Ruptures visuelles linéaires**
- Ruptures liées aux infrastructures
 - Fronts urbains à mieux qualifier
- Structures géographiques**
- Lignes de force topographique
 - AOC viticulture



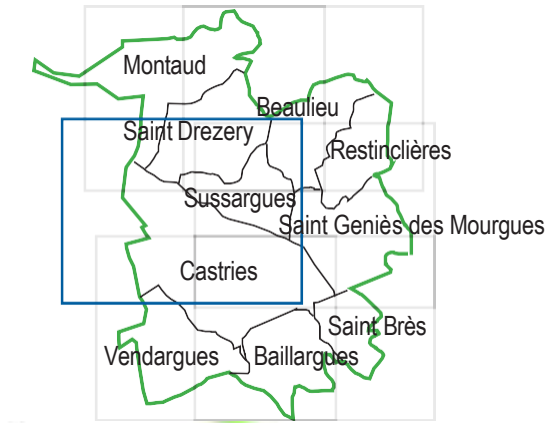
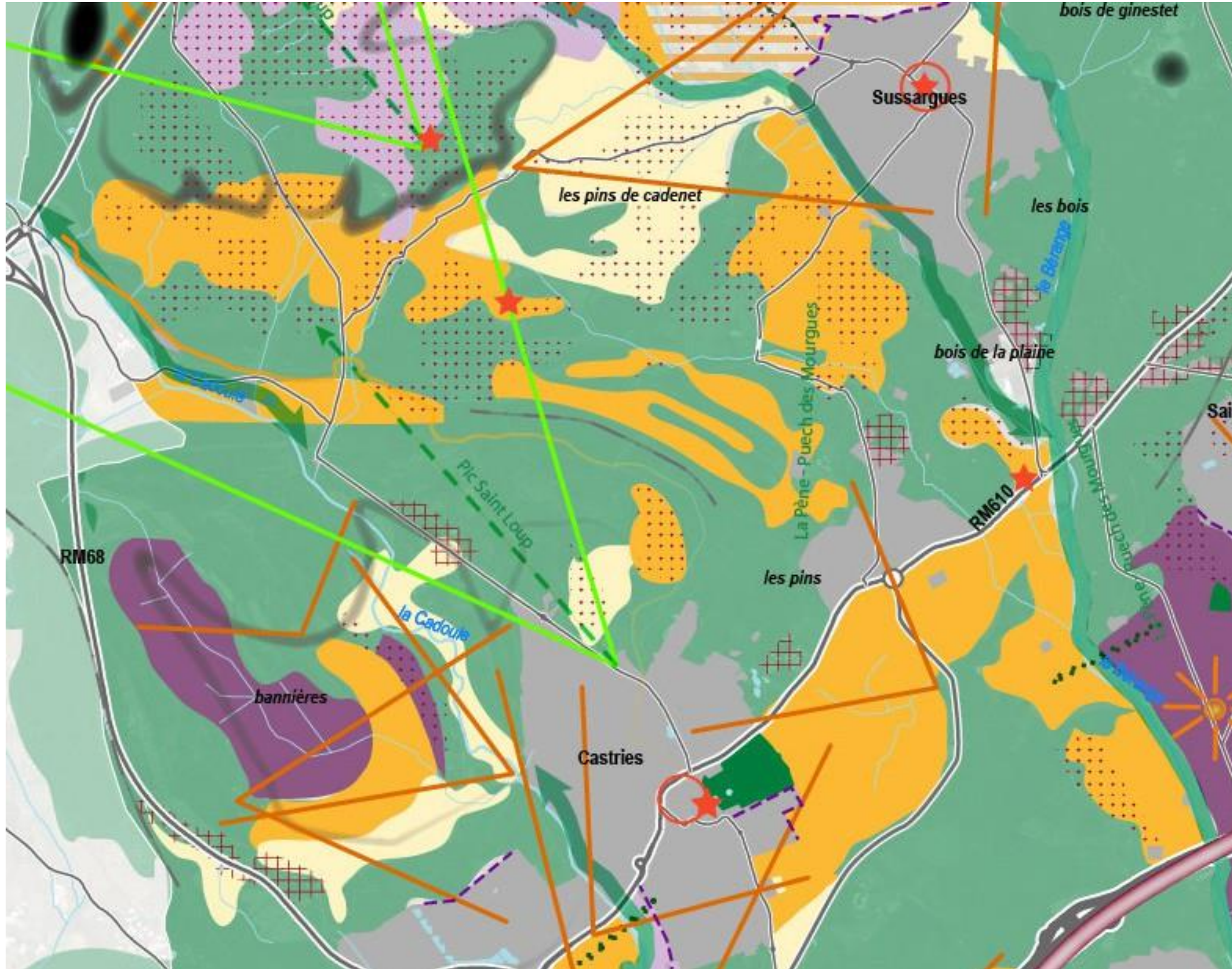
Cadoule et Bérange / Carte de synthèse



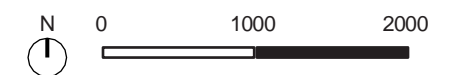
- Légende**
- Dynamiques des ensembles paysagers**
- Paysages stables**
- Coteaux et massifs boisés et garrigue
 - Ripisylve structurante
 - Paysage viticole dominant
 - Paysage pastoral
 - Paysage de nature urbaine
- Paysages en cours d'évolution**
- Mosaïque à dominante viticole
 - Mosaïque de cultures
 - Mosaïque de cultures à dominante de prés, élevages
- Paysages détruits**
- Mosaïque à dominante d'enrichement
 - Mitage de la zone agricole
- Perceptions visuelles**
- Vues sur le paysage de proximité
 - Vues sur le grand paysage
 - Paysages déqualifiés
- Motifs paysagers emblématiques ponctuels**
- Structures villageoises historiques
 - Éléments contemporains marqueurs de paysage
 - Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
 - Parcs accompagnant les grands domaines
 - Alignements remarquables
- Ruptures visuelles linéaires**
- Ruptures liées aux infrastructures
 - Fronts urbains à mieux qualifier
- Structures géographiques**
- Lignes de force topographique
 - AOC viticulture



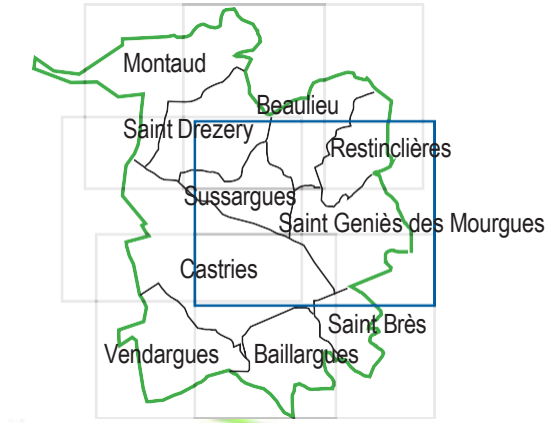
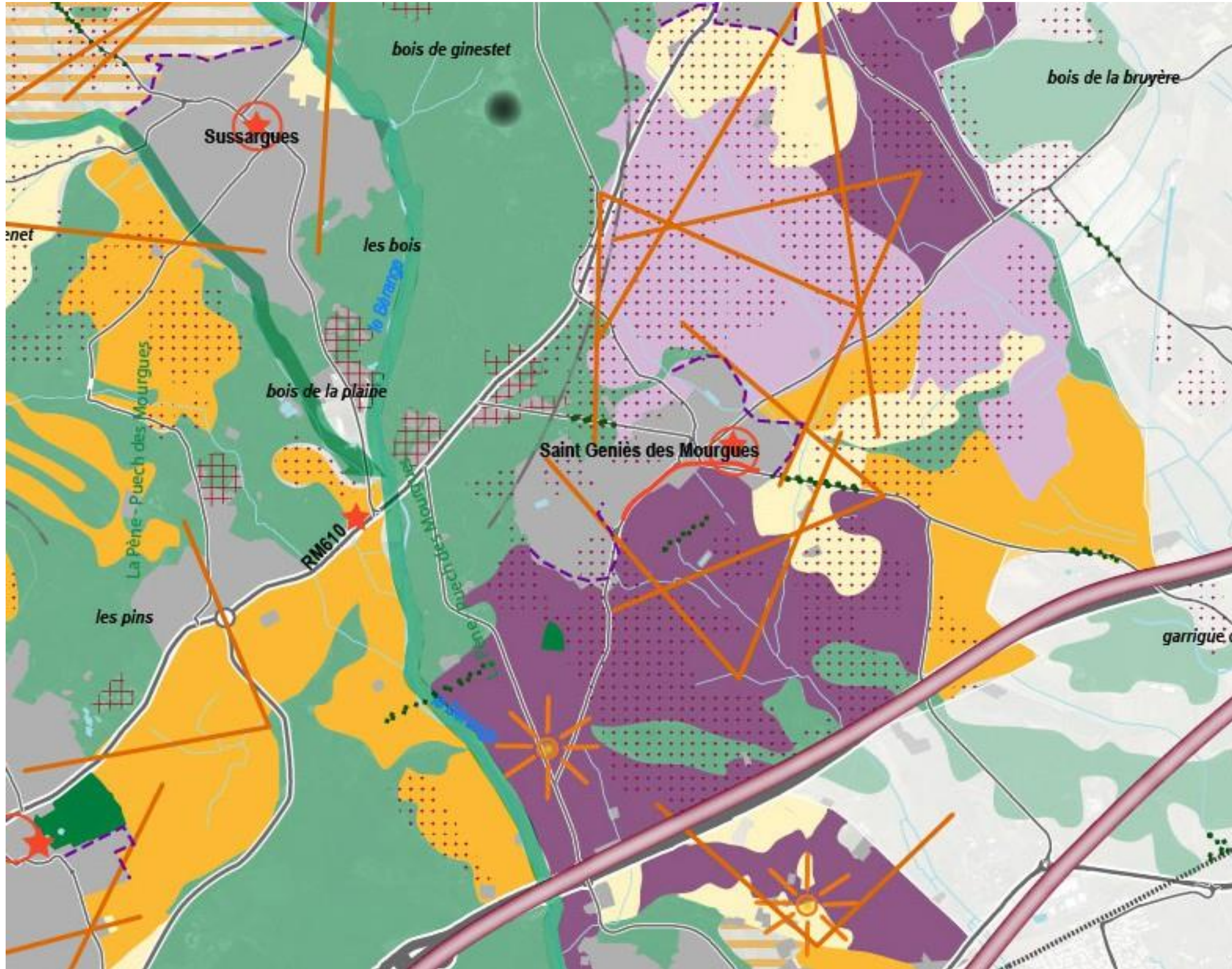
Cadoule et Bérange / Carte de synthèse



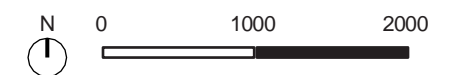
- Légende**
- Dynamiques des ensembles paysagers**
- Paysages stables**
- Coteaux et massifs boisés et garrigue
 - Ripisylve structurante
 - Paysage viticole dominant
 - Paysage pastoral
 - Paysage de nature urbaine
- Paysages en cours d'évolution**
- Mosaïque à dominante viticole
 - Mosaïque de cultures
 - Mosaïque de cultures à dominante de prés, élevages
- Paysages détruits**
- Mosaïque à dominante d'enrichement
 - Mitage de la zone agricole
- Perceptions visuelles**
- Vues sur le paysage de proximité
 - Vues sur le grand paysage
 - Paysages déqualifiés
- Motifs paysagers emblématiques ponctuels**
- Structures villageoises historiques
 - Éléments contemporains marqueurs de paysage
 - Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
 - Parcs accompagnant les grands domaines
 - Alignements remarquables
- Ruptures visuelles linéaires**
- Ruptures liées aux infrastructures
 - Fronts urbains à mieux qualifier
- Structures géographiques**
- Lignes de force topographique
 - AOC viticulture



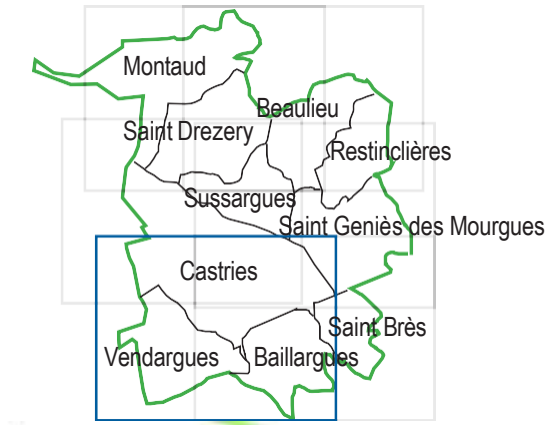
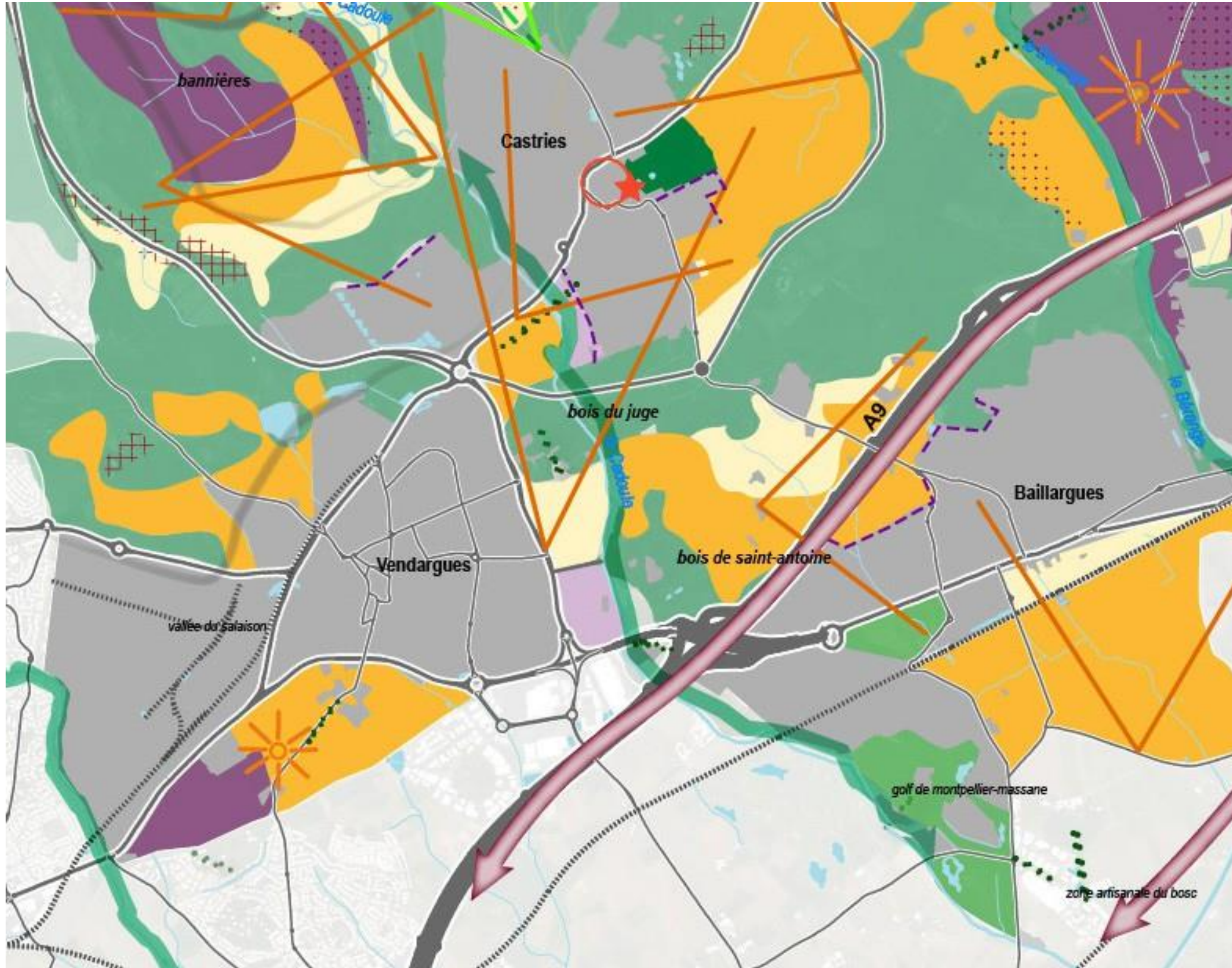
Cadoule et Bérange / Carte de synthèse



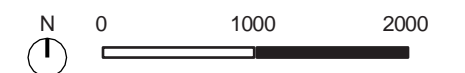
- Légende**
- Dynamiques des ensembles paysagers**
- Paysages stables**
- Coteaux et massifs boisés et garrigue
 - Ripisylve structurante
 - Paysage viticole dominant
 - Paysage pastoral
 - Paysage de nature urbaine
- Paysages en cours d'évolution**
- Mosaïque à dominante viticole
 - Mosaïque de cultures
 - Mosaïque de cultures à dominante de prës, élevages
- Paysages détruits**
- Mosaïque à dominante d'enrichement
 - Mitage de la zone agricole
- Perceptions visuelles**
- Vues sur le paysage de proximité
 - Vues sur le grand paysage
 - Paysages déqualifiés
- Motifs paysagers emblématiques ponctuels**
- Structures villageoises historiques
 - Éléments contemporains marqueurs de paysage
 - Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
 - Parcs accompagnant les grands domaines
 - Alignements remarquables
- Ruptures visuelles linéaires**
- Ruptures liées aux infrastructures
 - Fronts urbains à mieux qualifier
- Structures géographiques**
- Lignes de force topographique
 - AOC viticulture



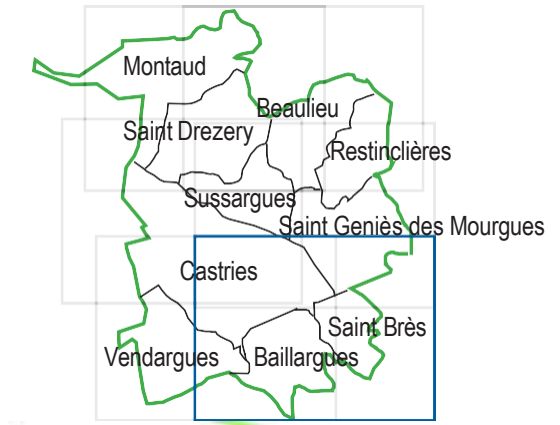
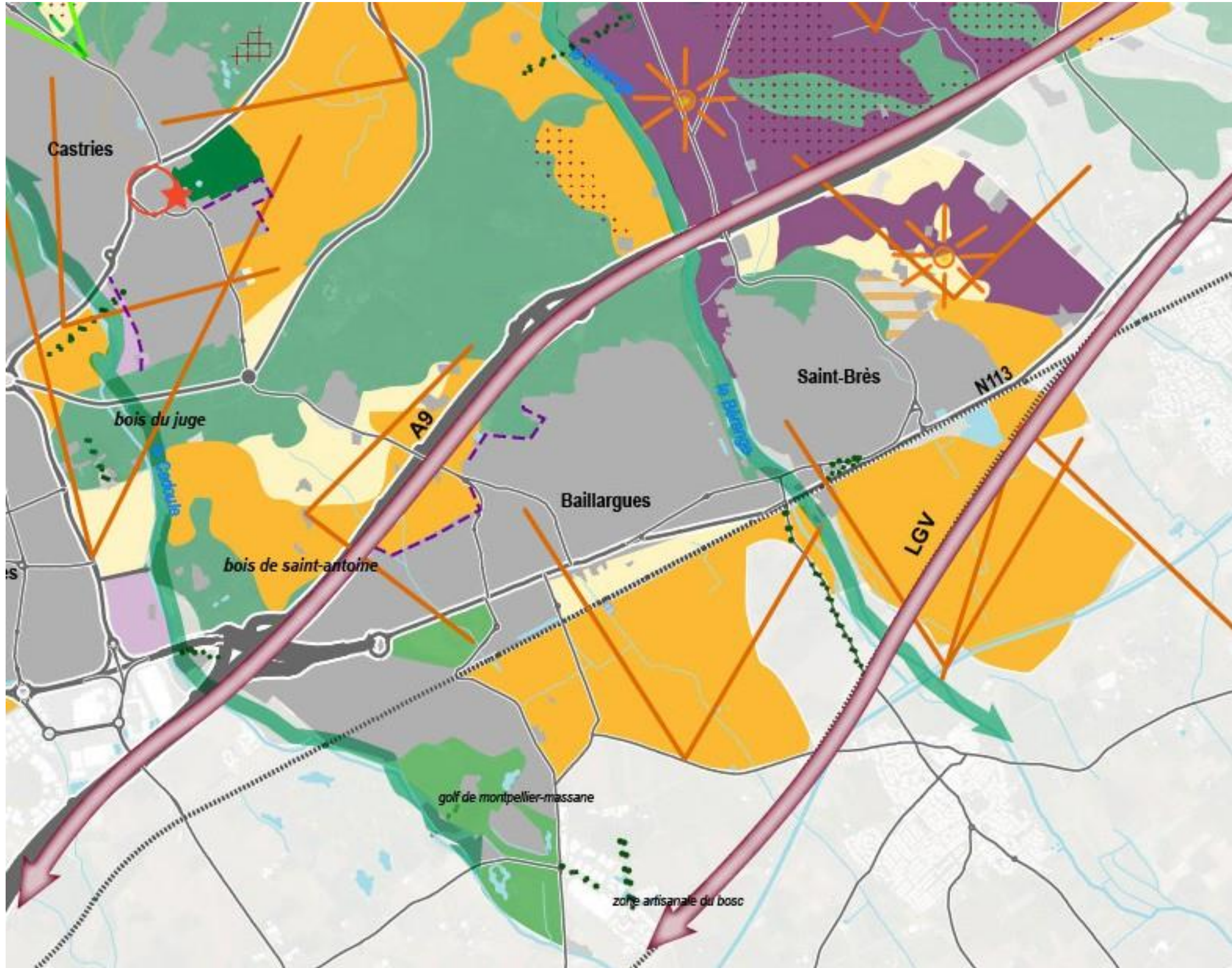
Cadoule et Bérange / Cartes de synthèse



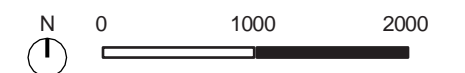
- Légende**
- Dynamiques des ensembles paysagers**
- Paysages stables**
- Coteaux et massifs boisés et garrigue
 - Ripisylve structurante
 - Paysage viticole dominant
 - Paysage pastoral
 - Paysage de nature urbaine
- Paysages en cours d'évolution**
- Mosaïque à dominante viticole
 - Mosaïque de cultures
 - Mosaïque de cultures à dominante de prës, élevages
- Paysages détruits**
- Mosaïque à dominante d'enrichement
 - Mitage de la zone agricole
- Perceptions visuelles**
- Vues sur le paysage de proximité
 - Vues sur le grand paysage
 - Paysages déqualifiés
- Motifs paysagers emblématiques ponctuels**
- Structures villageoises historiques
 - Éléments contemporains marqueurs de paysage
 - Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
 - Parcs accompagnant les grands domaines
 - Alignements remarquables
- Ruptures visuelles linéaires**
- Ruptures liées aux infrastructures
 - Fronts urbains à mieux qualifier
- Structures géographiques**
- Lignes de force topographique
 - AOC viticulture



Cadoule et Bérange / Cartes de synthèse



- Légende**
- Dynamiques des ensembles paysagers**
- Paysages stables**
- Coteaux et massifs boisés et garrigue
 - Ripisylve structurante
 - Paysage viticole dominant
 - Paysage pastoral
 - Paysage de nature urbaine
- Paysages en cours d'évolution**
- Mosaïque à dominante viticole
 - Mosaïque de cultures
 - Mosaïque de cultures à dominante de prés, élevages
- Paysages détruits**
- Mosaïque à dominante d'enfrichement
 - Mitage de la zone agricole
- Perceptions visuelles**
- Vues sur le paysage de proximité
 - Vues sur le grand paysage
 - Paysages déqualifiés
- Motifs paysagers emblématiques ponctuels**
- Structures villageoises historiques
 - Éléments contemporains marqueurs de paysage
 - Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
 - Parcs accompagnant les grands domaines
 - Alignements remarquables
- Ruptures visuelles linéaires**
- Ruptures liées aux infrastructures
 - Fronts urbains à mieux qualifier
- Structures géographiques**
- Lignes de force topographique
 - AOC viticulture

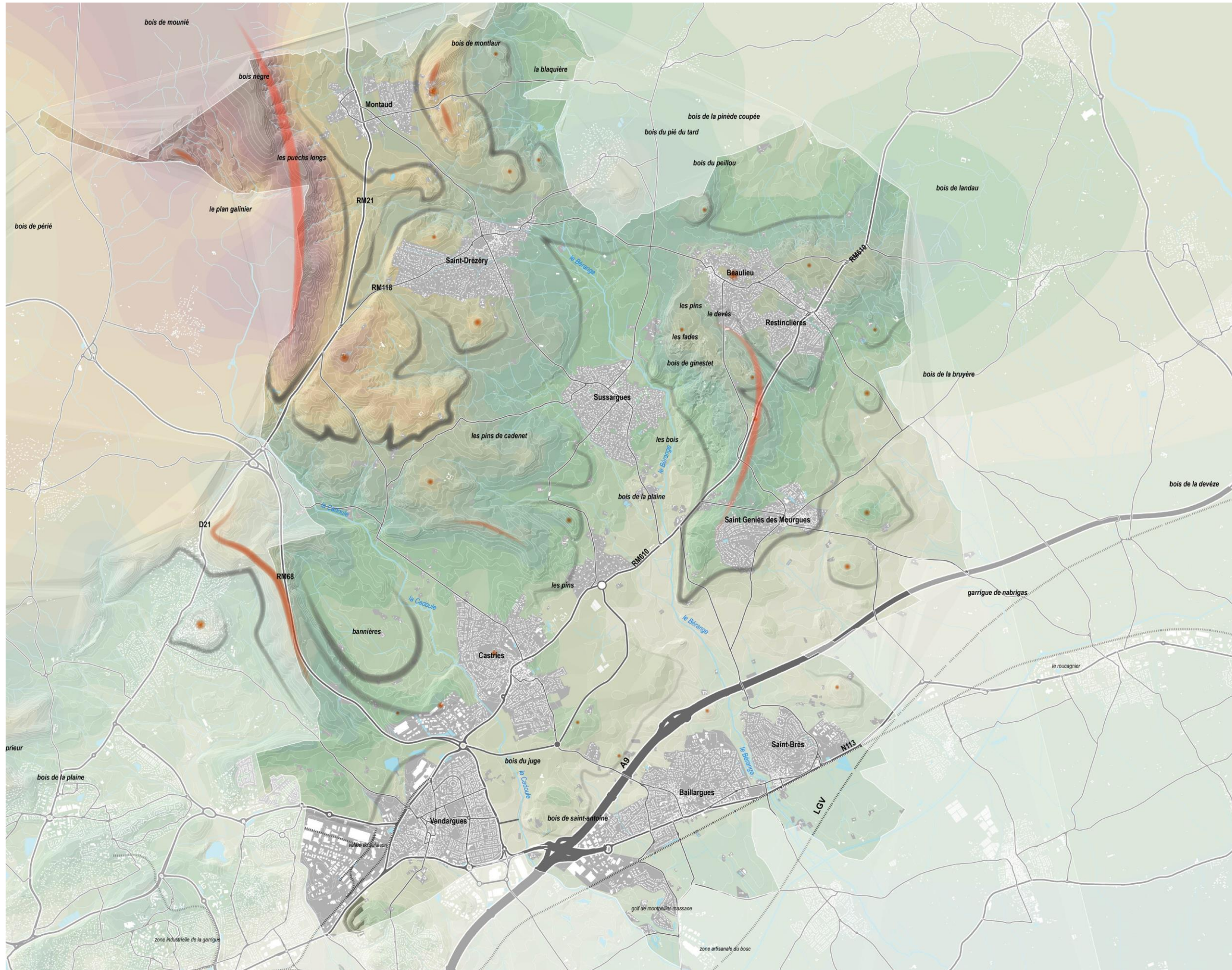


Cartes thématiques

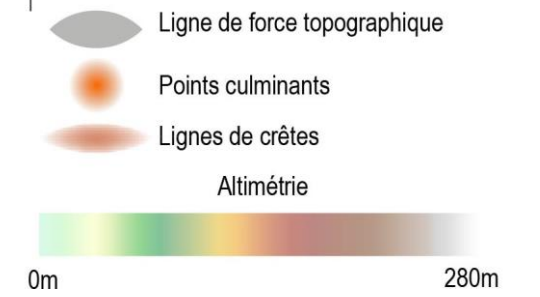
Cadoule et Bérange

Castries, Montaud, Vendargues, Baillargues, Saint Brès, Restinclières, Saint Geniès des Mourgues, Beaulieu, Sussargues, Saint Drezero

Cadoule et Bérange / Analyse topographique



Légende

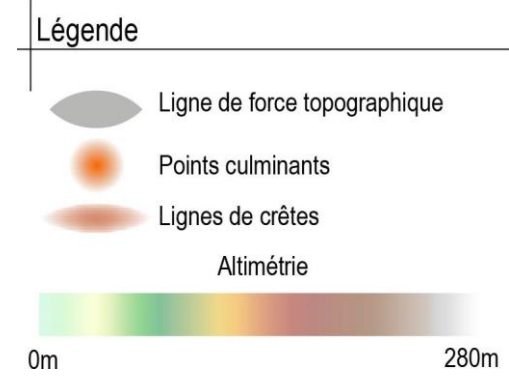
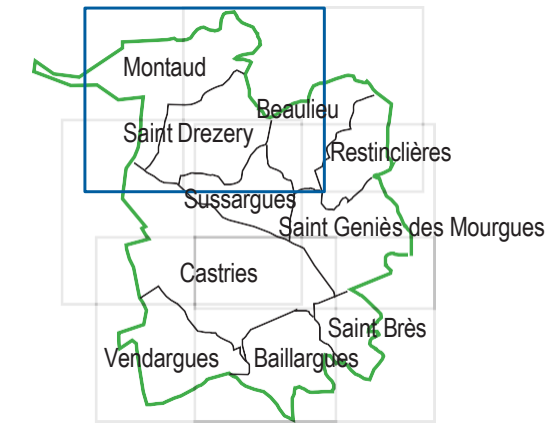
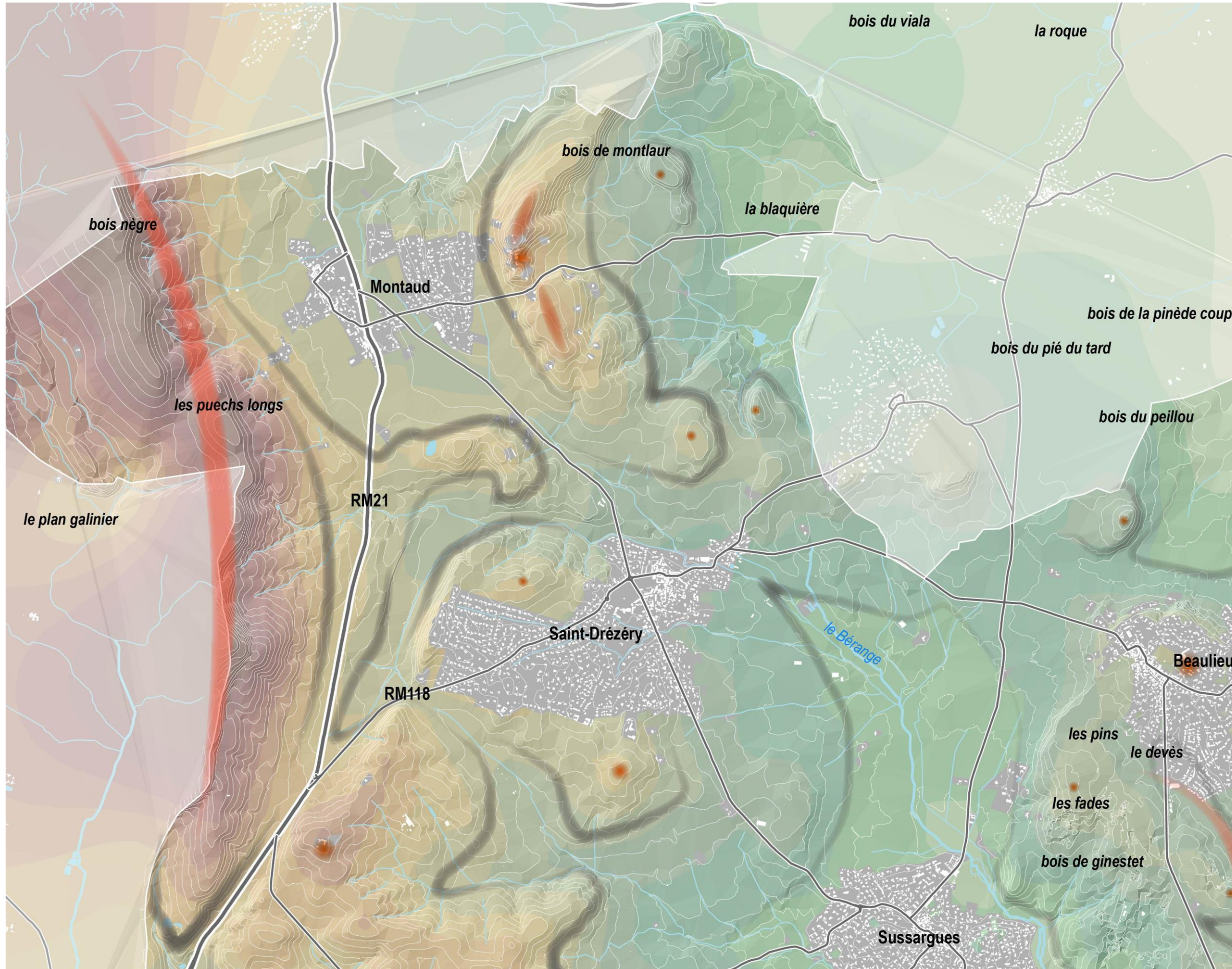


Le nord ouest du territoire est ceinturé par des puechs qui cadrent le territoire.

Au nord-est, le relief est planes, à l'exception des secteurs où se sont développées les communes de Beaulieu et Restinclières.

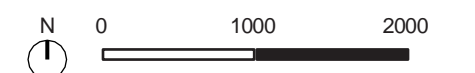
Au sud, le relief diminue pour arriver sur un territoire d'arrière plaine ouvert.

Cadoule et Bérange / Analyse topographique

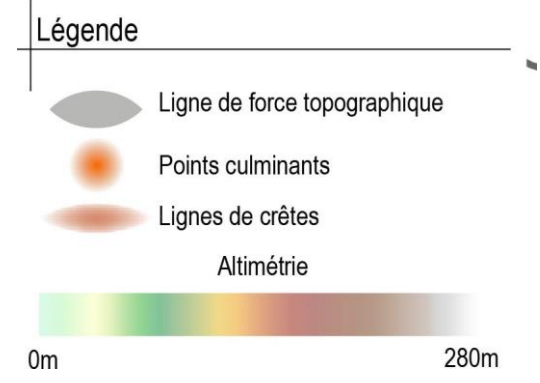
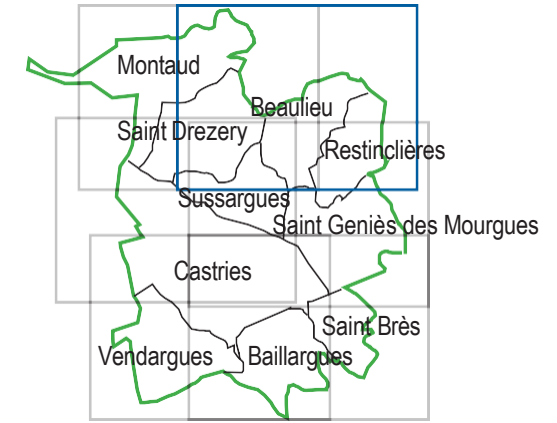
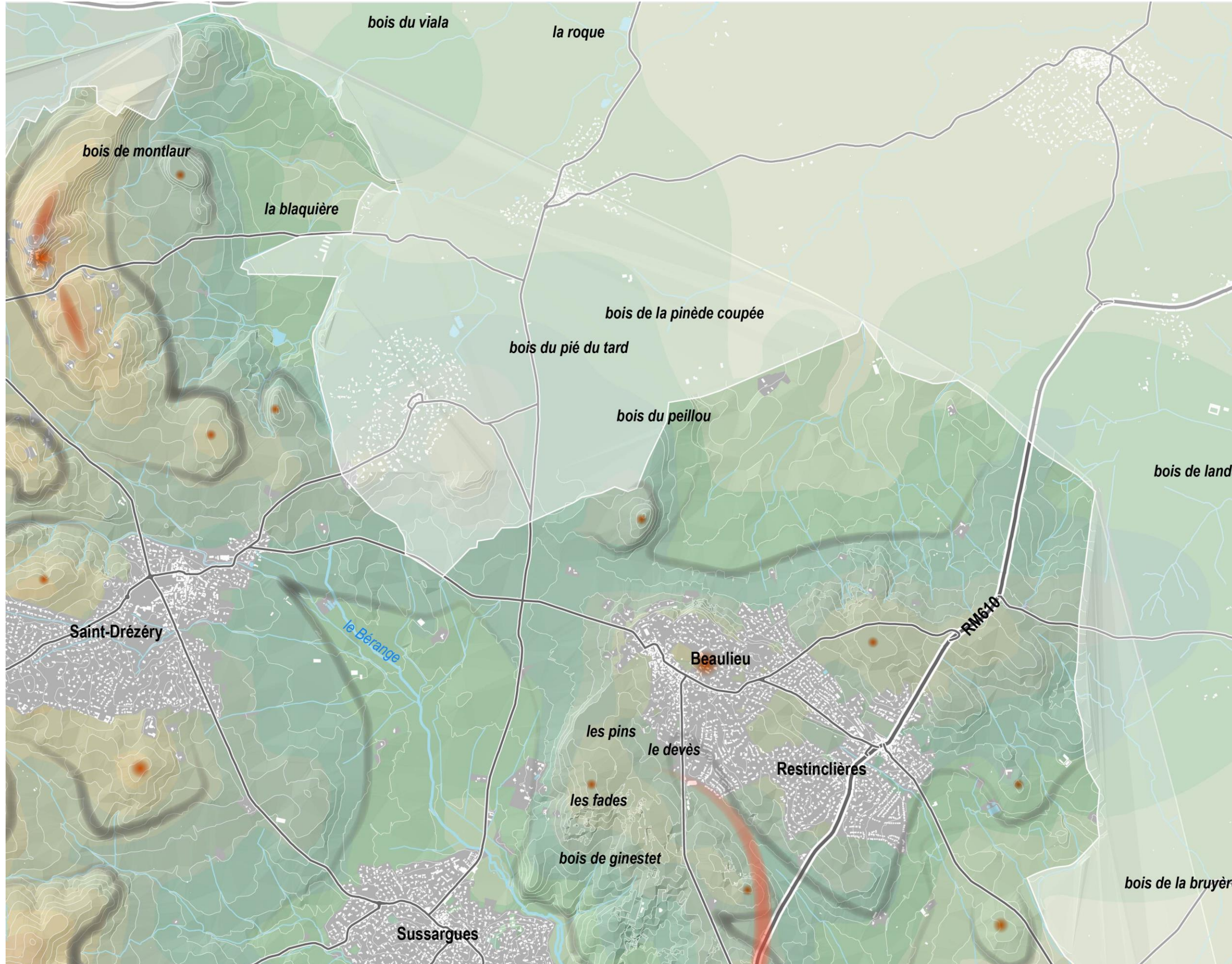


Au Nord-Ouest du secteur de Cadoule et Bérange, un long relief nommé « Les puechs longs » vient encadrer le territoire. Ce relief est d'autant plus remarquable par sa ligne de crête est fortement visible depuis la plupart de la partie Nord du secteur.

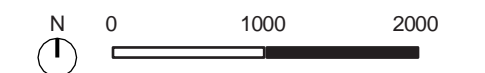
La topographie plus plane, à l'exception du bois de Montlaur surplombant la plaine et du centre -bourg de la commune de Beaulieu, offre un paysage très ouvert ponctué de quelques puechs.



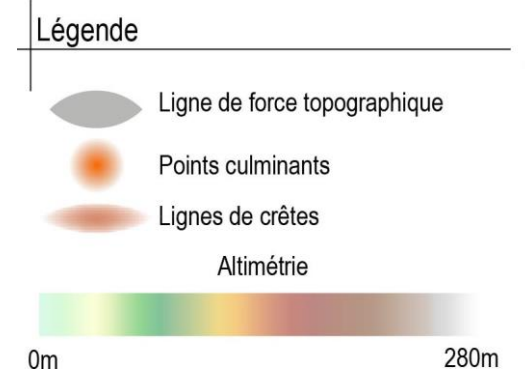
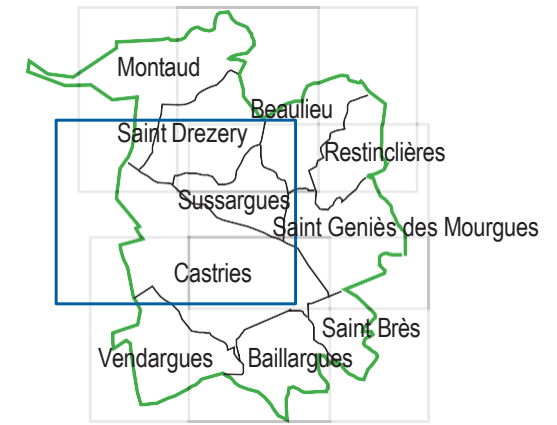
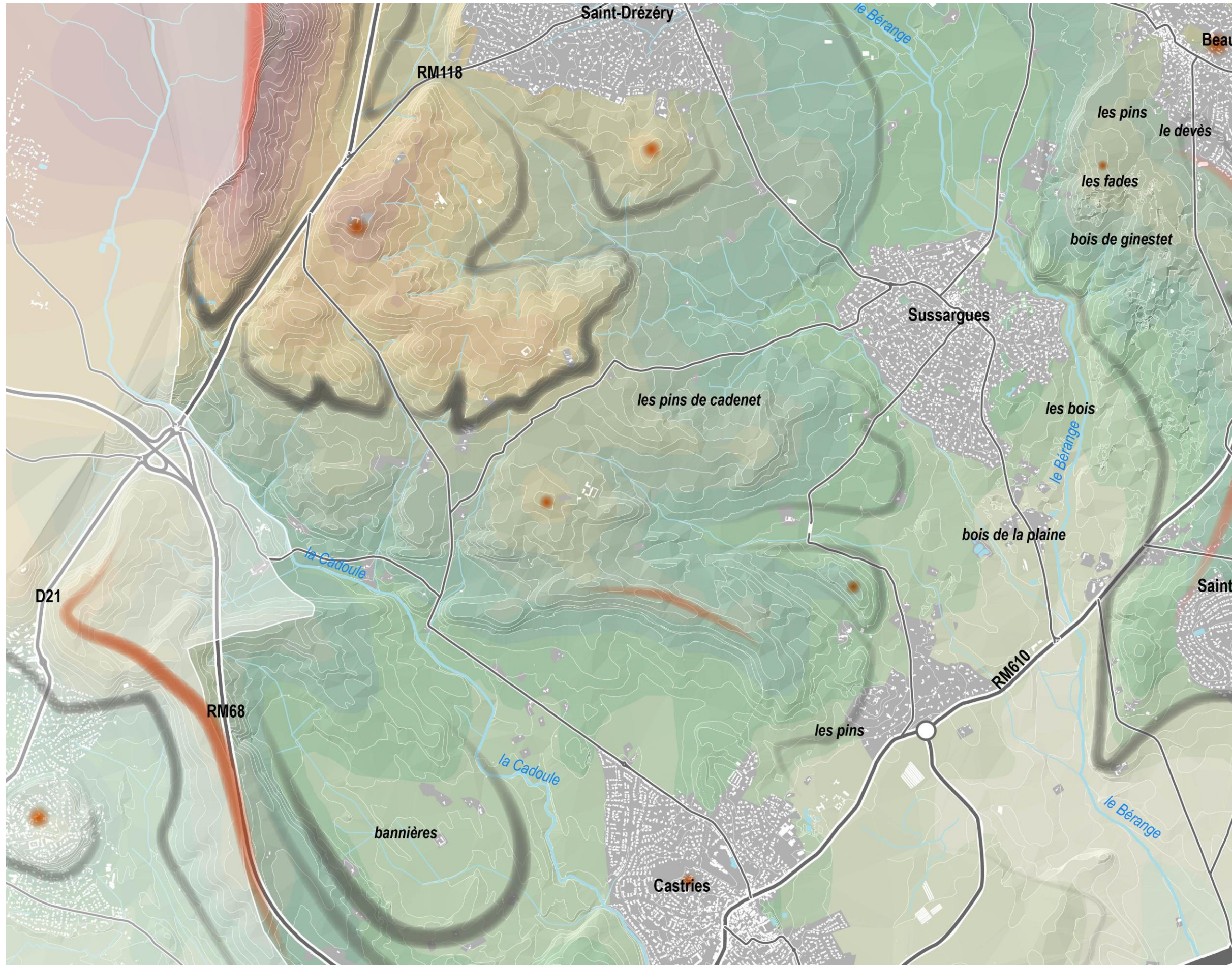
Cadoule et Bérange / Analyse topographique



Au Nord-Est, le relief reste plat à l'exception des secteurs où se sont développés les communes de Beaulieu et Restinclières. Ce petit relief a pour effet de dessiner une limite dans le territoire. Sur site une différence se fait ressentir entre les petits coteaux Ouest de Beaulieu vers Saint Drézéry et les coteaux Est du côté de Restinclières qui semblent appartenir à une autre vallée.

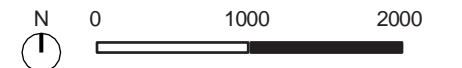


Cadoule et Bérange / Analyse topographique

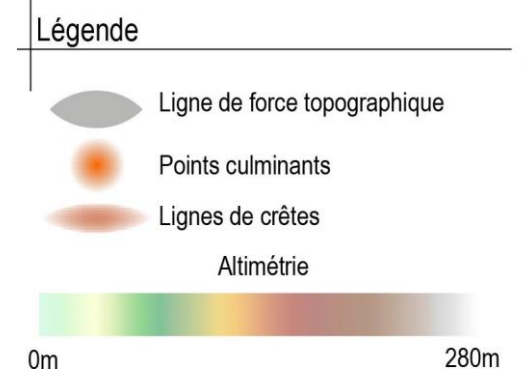
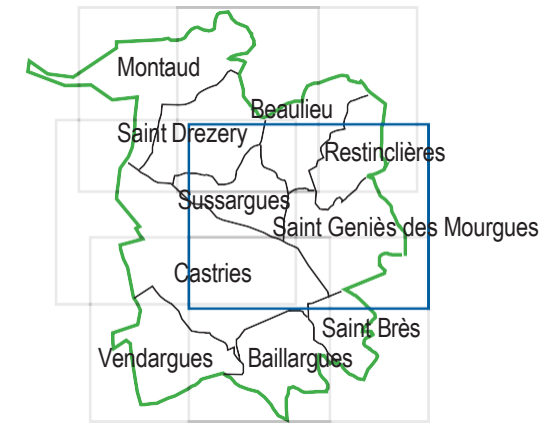
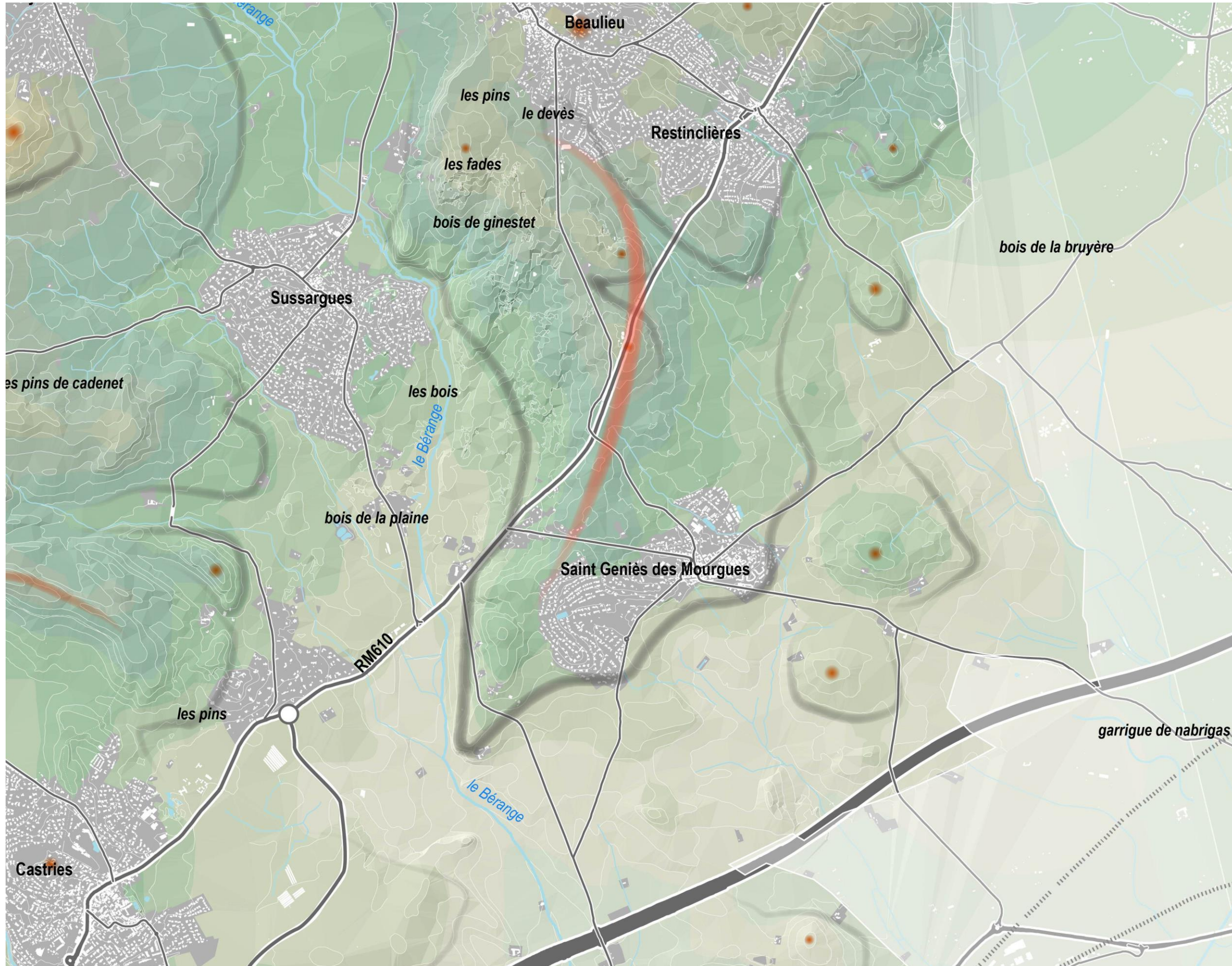


Au niveau de la commune de Castries, la chaîne de reliefs se poursuit le long du côté Ouest du secteur contribuant toujours à créer une limite forte au territoire. Ces reliefs se dilatent et s'étendent vers Sussargues et le Nord de Castries contribuant à créer deux sous entités dans le territoire :

- le Nord avec Montaud, Saint Drézéry, Beau lieu, Restinclières,
- le Sud avec Castries, Saint Geniès des Mourgues, Sussargues, Vendargues, Baillargues et Saint Brès.

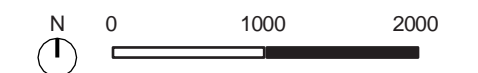


Cadoule et Bérange / Analyse topographique

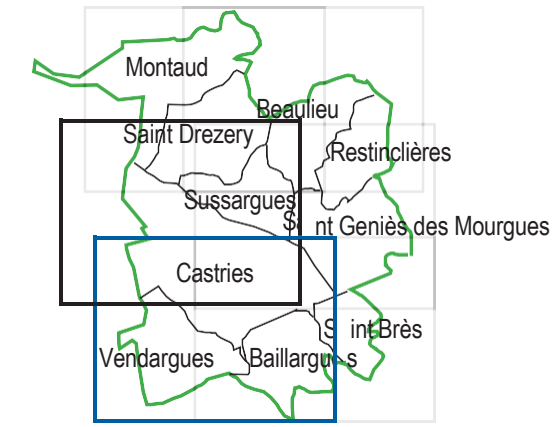
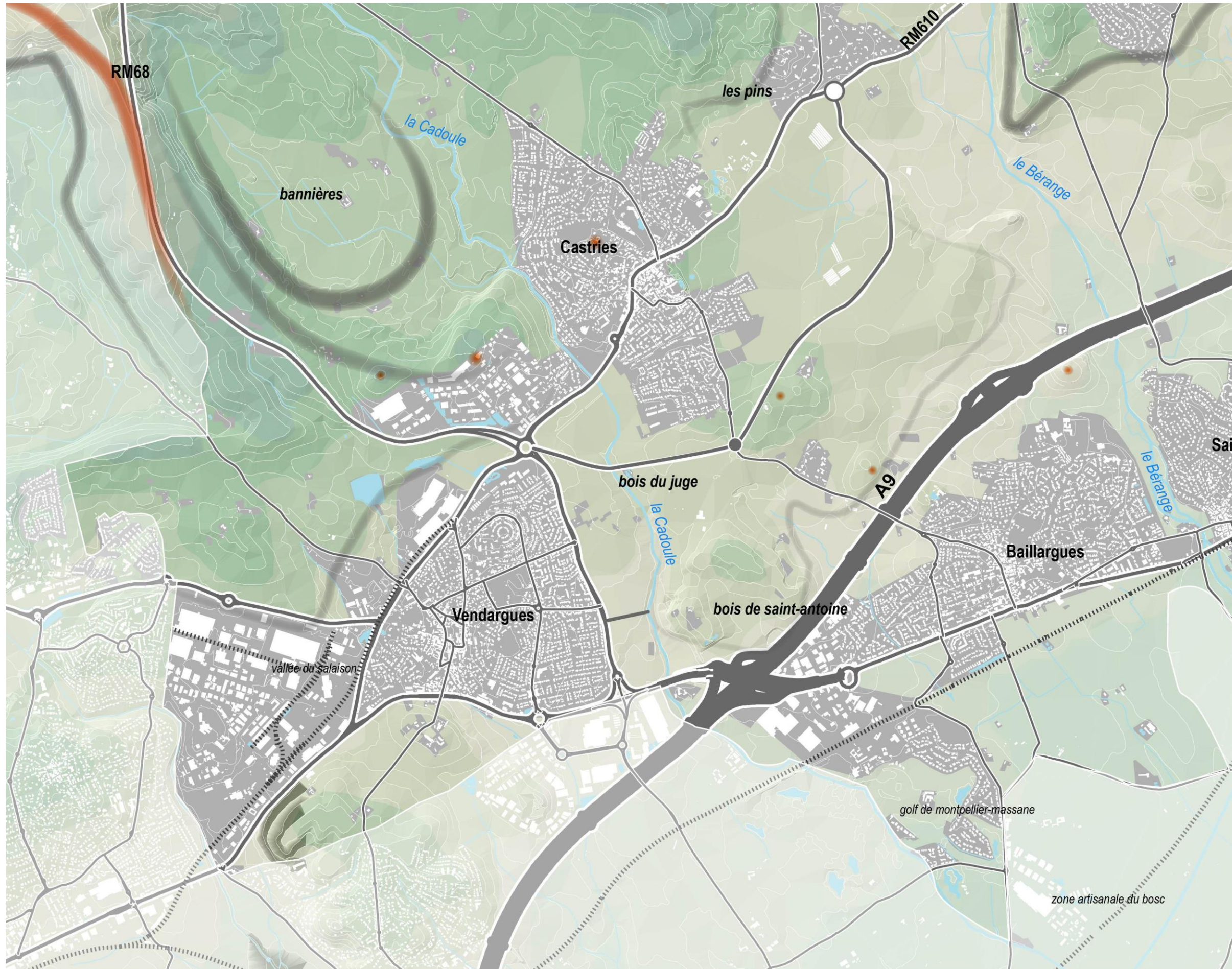


Sussargues se situe, entre les deux reliefs qui dessinent le territoire à l'Ouest et à l'Est. Ils forment la jonction entre la sous entité Nord et celle du Sud.

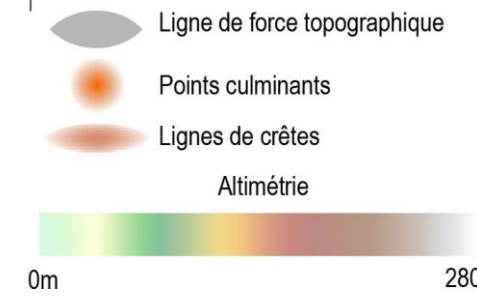
Saint-Geniès des Mourgues à flanc de colline surplombe une grande plaine peu urbanisée.



Cadoule et Bérange / Analyse topographique

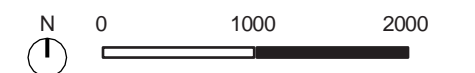


Légende

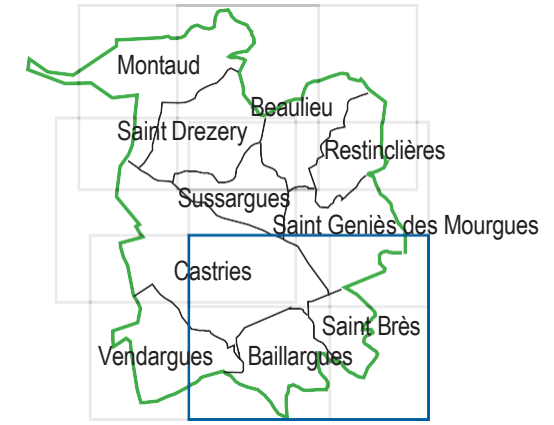
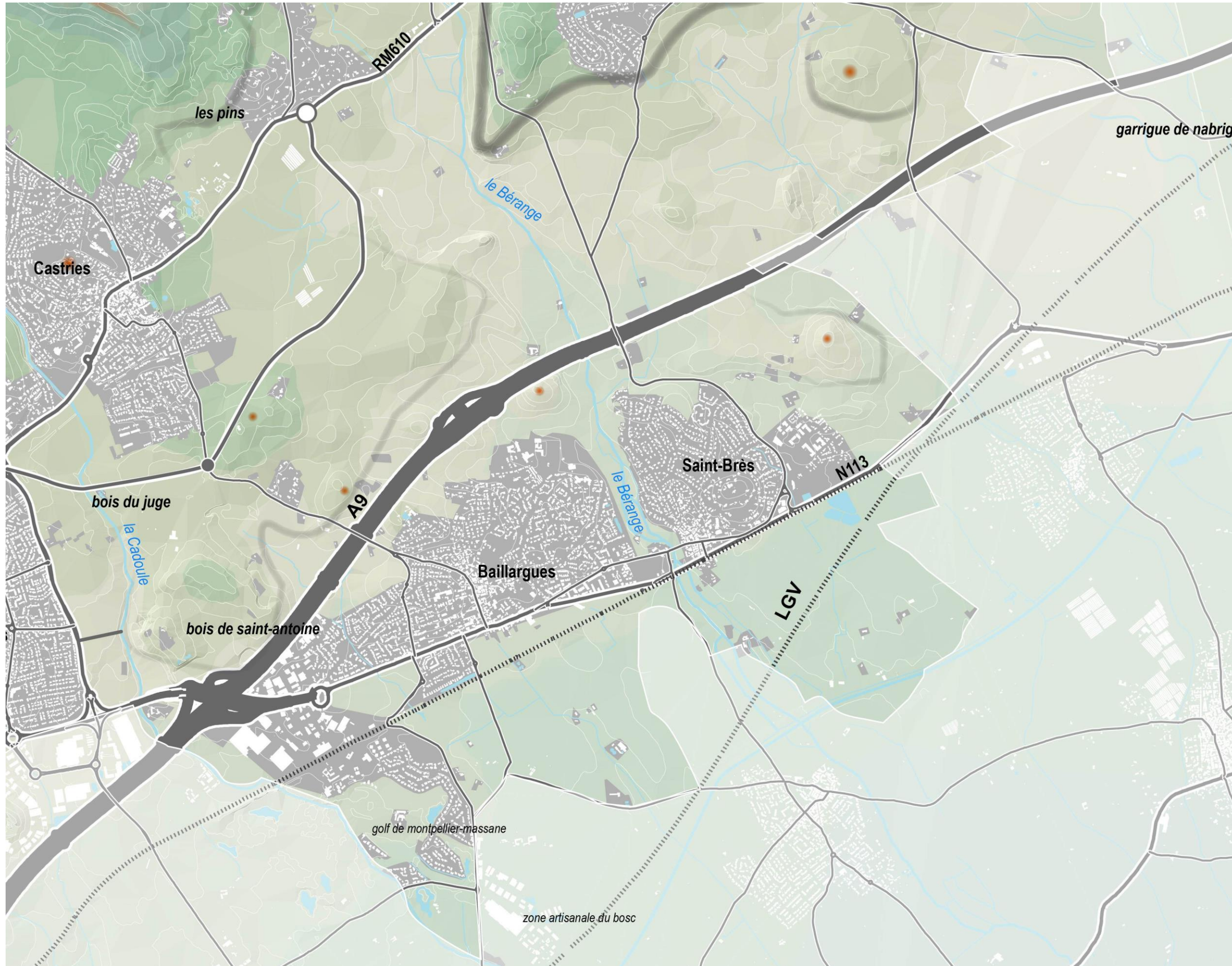


La commune de Castries marque la fin des reliefs et le début des arrières plaines.




Les communes de Vendargues et Baillargues se sont implantées sur un territoire de plaine avec un relief plus marqué au Nord qu'au Sud. Quelques petites collines ponctuent le territoire, c'est notamment le cas du bois de Saint-Antoine qui sépare les communes de Vendargues et Baillargues.



Cadoule et Bérange / Analyse topographique



Légende

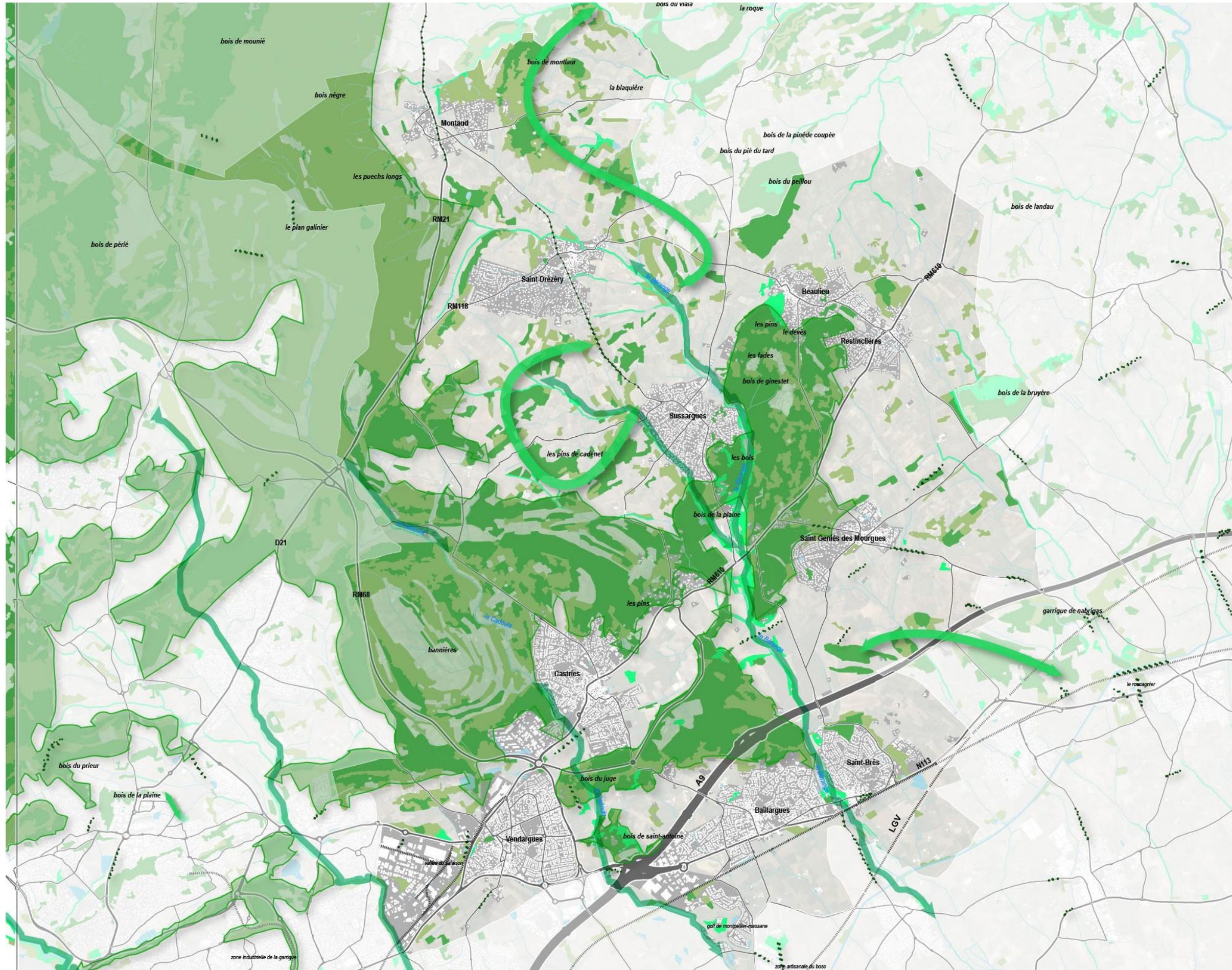
-  Ligne de force topographique
-  Points culminants
-  Lignes de crêtes



Baillargues et Saint-Brès sont des communes de plaine.

Au Nord, le relief est légèrement plus marqué notamment par la présence de quelques collines. Passé la ligne de chemin de fer et l'urbanisation, le relief est plat : c'est la plaine agricole montpelliéraine.

Cadoule et Bérange / Analyse des résilles paysagères



Légende

- Alignement d'arbre
- Boisements
- Garrigues
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

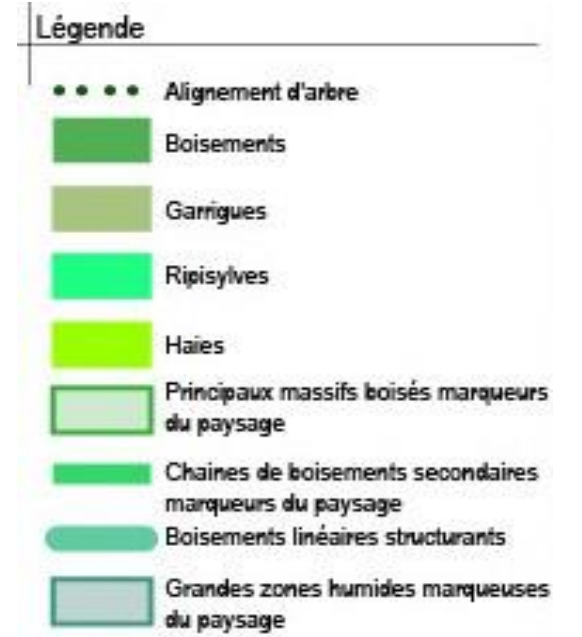
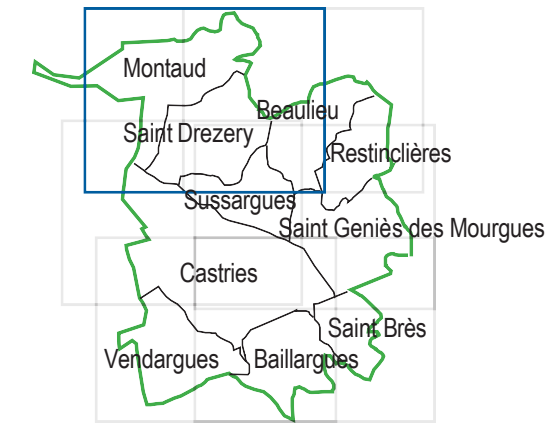
Le territoire est marqué par d'importants boisements structurants.

Les boisements des Puechs longs cadrent l'ouest du secteur. Ces boisements se poursuivent jusqu'au sud avec le secteur des Banières et les Pins.

Au nord-est du territoire, les boisements sont plus rares.

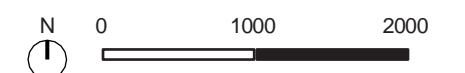
Les ripisylves de la Cadoule et du Bérange qui sillonnent le territoire et les boisements qui les accompagnent sont des éléments de repère dans le paysage.

Cadoule et Bérange / Analyse des résilles paysagères

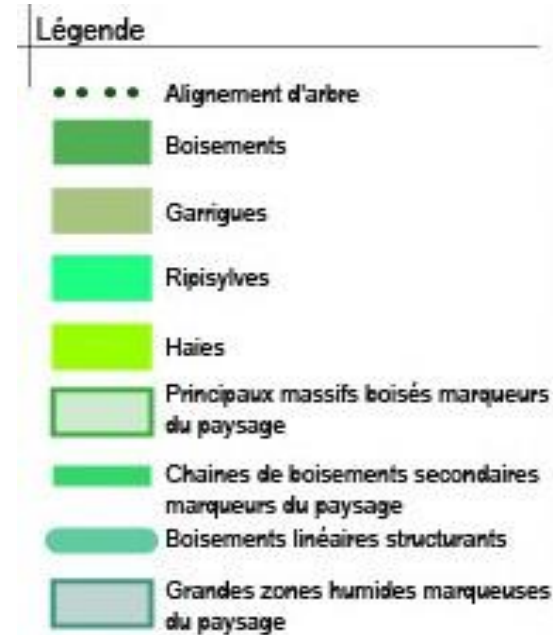
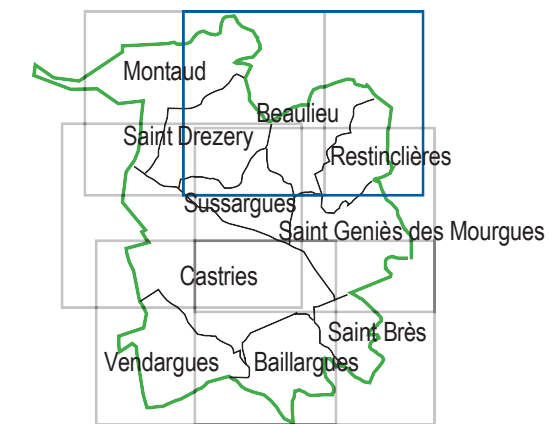
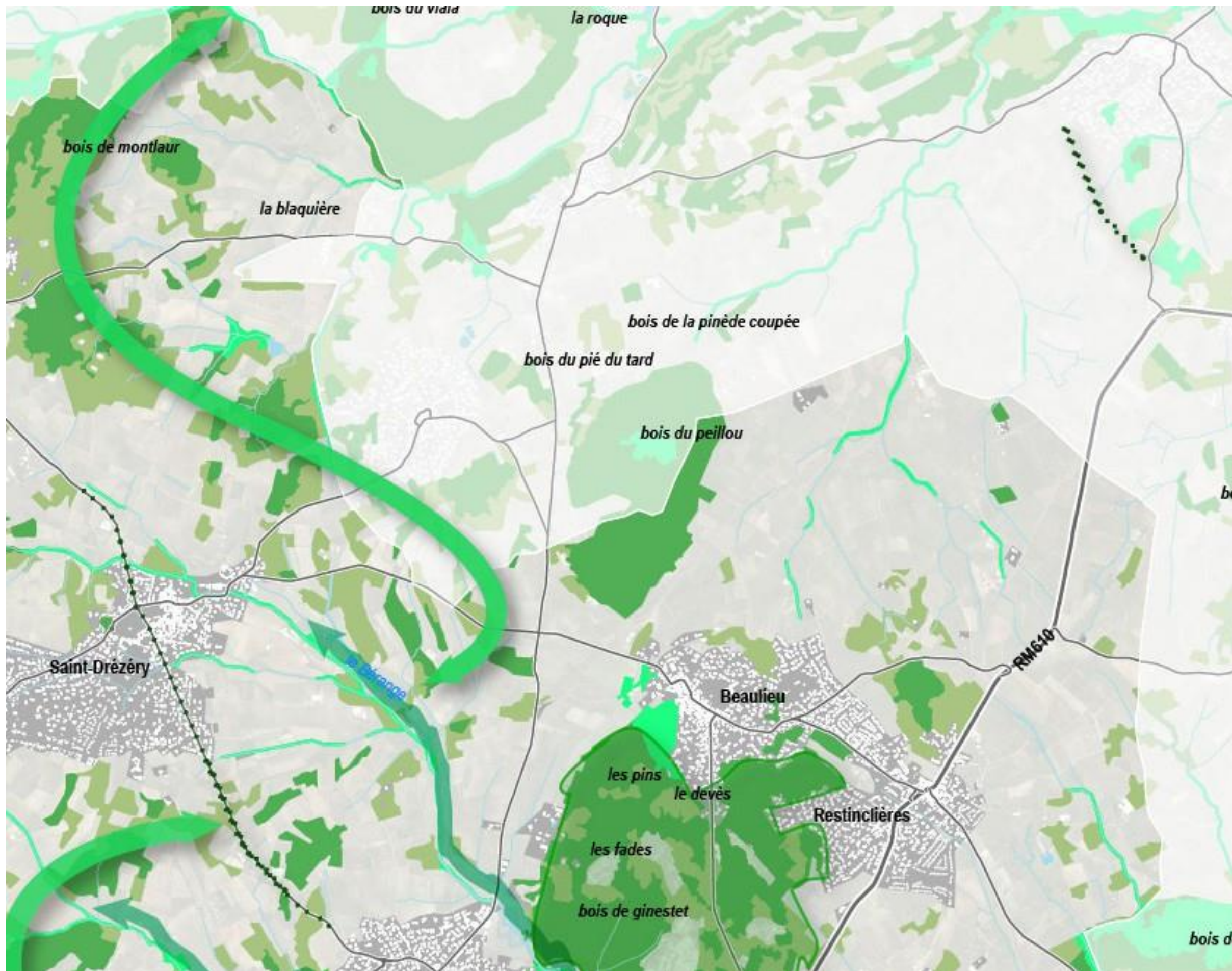


Au Nord-Ouest du secteur, le massif encadrant le territoire est couvert par de grandes garrigues marquant fortement l'entité paysagère de la sous entité Nord de Cadoule et Bérange.

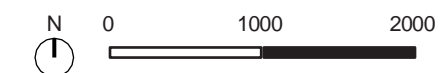
Sur la commune de Montaud, les coteaux boisés forment un couvert végétal compact au nord, puis de plus en plus épars vers Saint Drezéry créant des sous entités dans le paysage séparant, la plaine agricole de la blaquière du reste du secteur. La végétation étant principalement composée de garrigue, les grands alignements de platanes le long des anciennes voies royales et quelques fines ripisylves créent par contraste de couleur et de hauteur des repères dans le paysage.



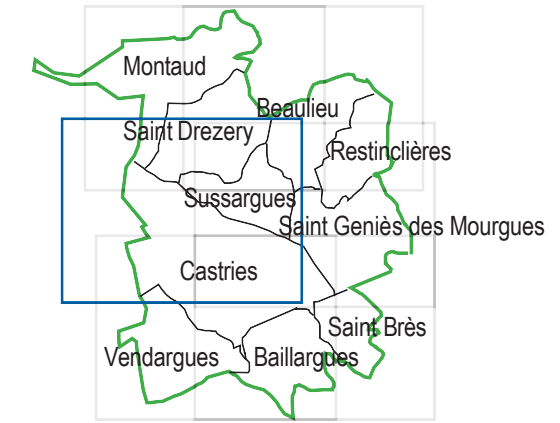
Cadoule et Bérange / Analyse des résilles paysagères



Au Nord-Est du secteur, les reliefs où sont implantés Beaulieu et Restinclières, peuplés de grandes surfaces boisées achèvent de cadrer le paysage et marquent un paysage moins aride.



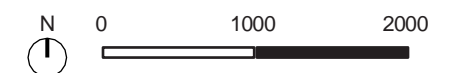
Cadoule et Bérange / Analyse des résilles paysagères



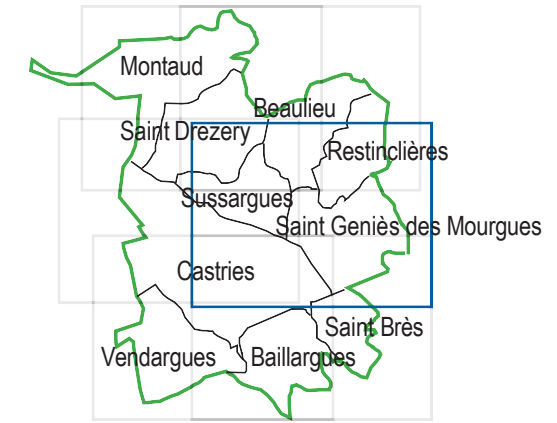
Légende

- Alignement d'arbre
- Boisements
- Garrigues
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

Les reliefs séparant le Nord et le Sud du secteur Cadoule et Bérange sont composés d'un couvert végétal assez hétérogène. Il s'agit majoritairement de garrigues et de boisements de conifères. La lecture du territoire sur les reliefs Nord-Est de Castries est difficile. Les parcelles qui sont occupées par des chevaux en raison de la présence de nombreuses manades ont tendance à s'enfricher.



Cadoule et Bérange / Analyse des résilles paysagères

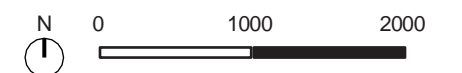


Légende

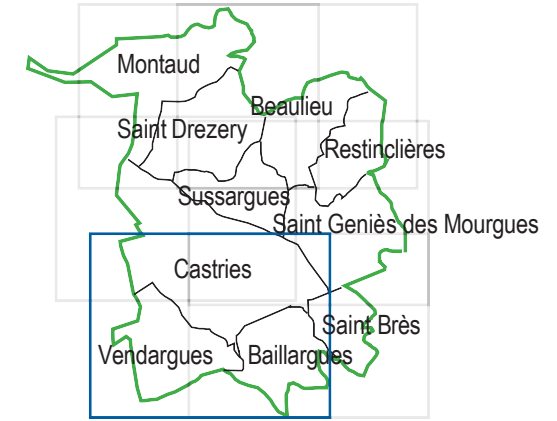
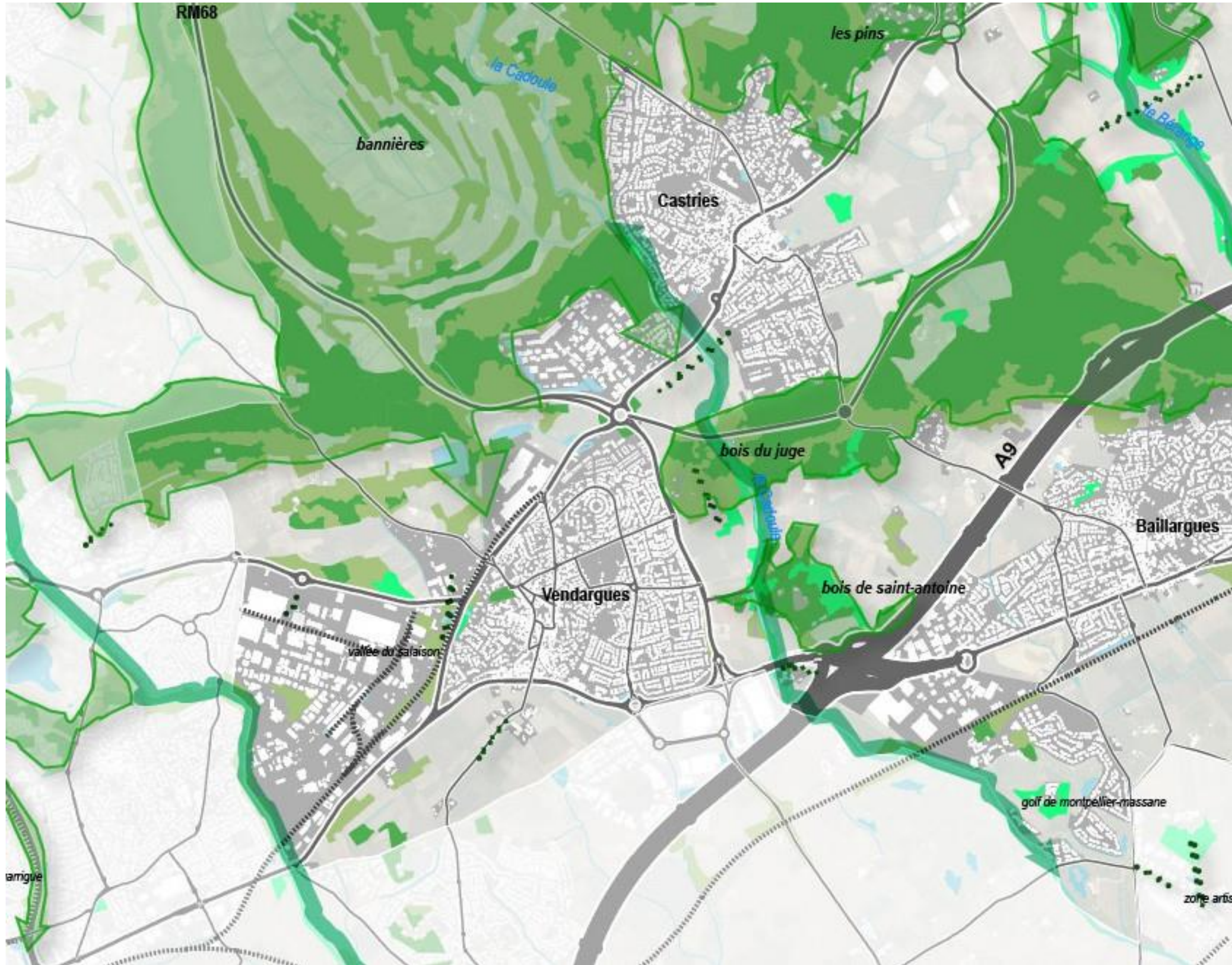
- Alignement d'arbre
- Boissements
- Garrigues
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boissements secondaires marqueurs du paysage
- Boissements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

Le territoire est marqué par un massif composé de boissements et de garrigues, en périphérie duquel se sont implantées les villes de Sussargues, Beaulieu, Restinclières et Saint-Geniès.

Deux ripisylves celles du Bérange et du Valentibus cadrent l'urbanisation de Sussargues et masquent la ville depuis l'espace agricole. Leurs boissements linéaires créent des éléments de repère dans le paysage.



Cadoule et Bérange / Analyse des résilles paysagères

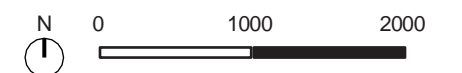


Légende

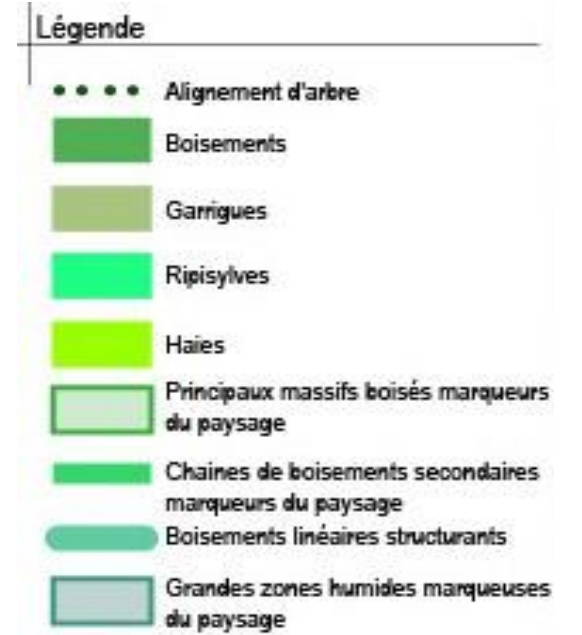
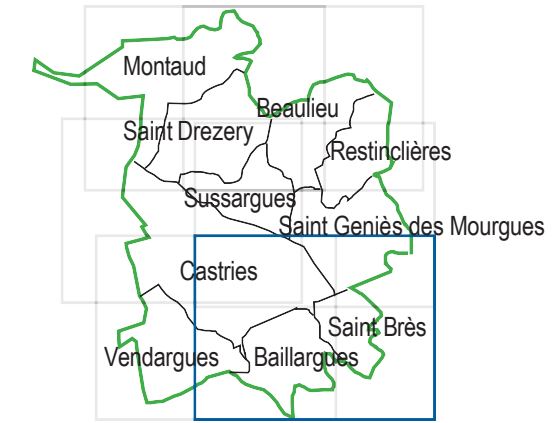
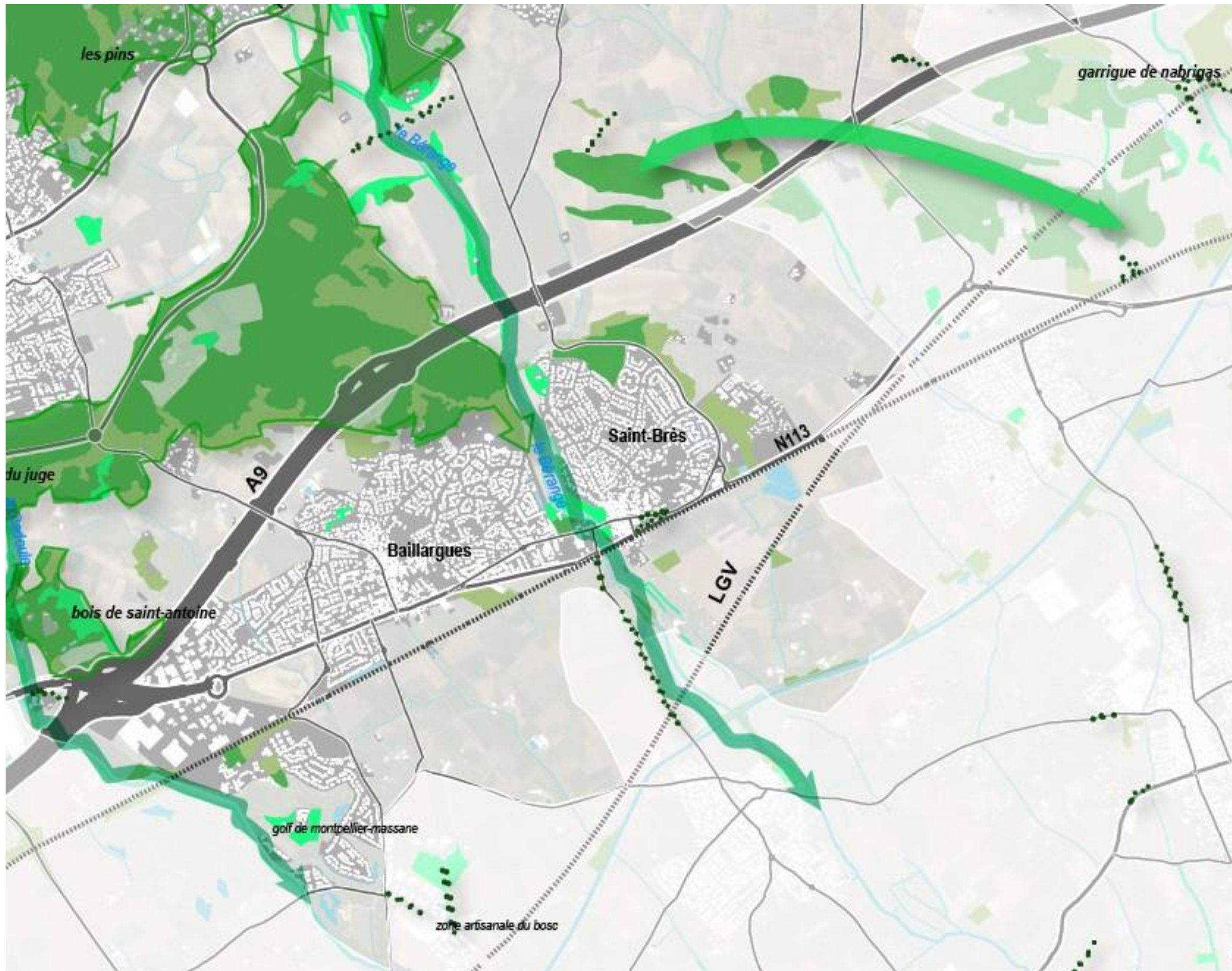
- Alignement d'arbre
- Boisements
- Garrigues
- Ripisylves
- Haies
- Principaux massifs boisés marqueurs du paysage
- Chaines de boisements secondaires marqueurs du paysage
- Boisements linéaires structurants
- Grandes zones humides marqueuses du paysage

Le Nord de Vendargues et Castries marque la fin des reliefs et par conséquent la fin des boisements qui s'étiolent une fois passée l'urbanisation de Vendargues et Baillargues.

Trois ripisylves (le Salaison, la Cadoule et le Bérange) fractionnent le territoire en trois secteurs et forment des coupures d'urbanisation entre Vendargues, Baillargues.



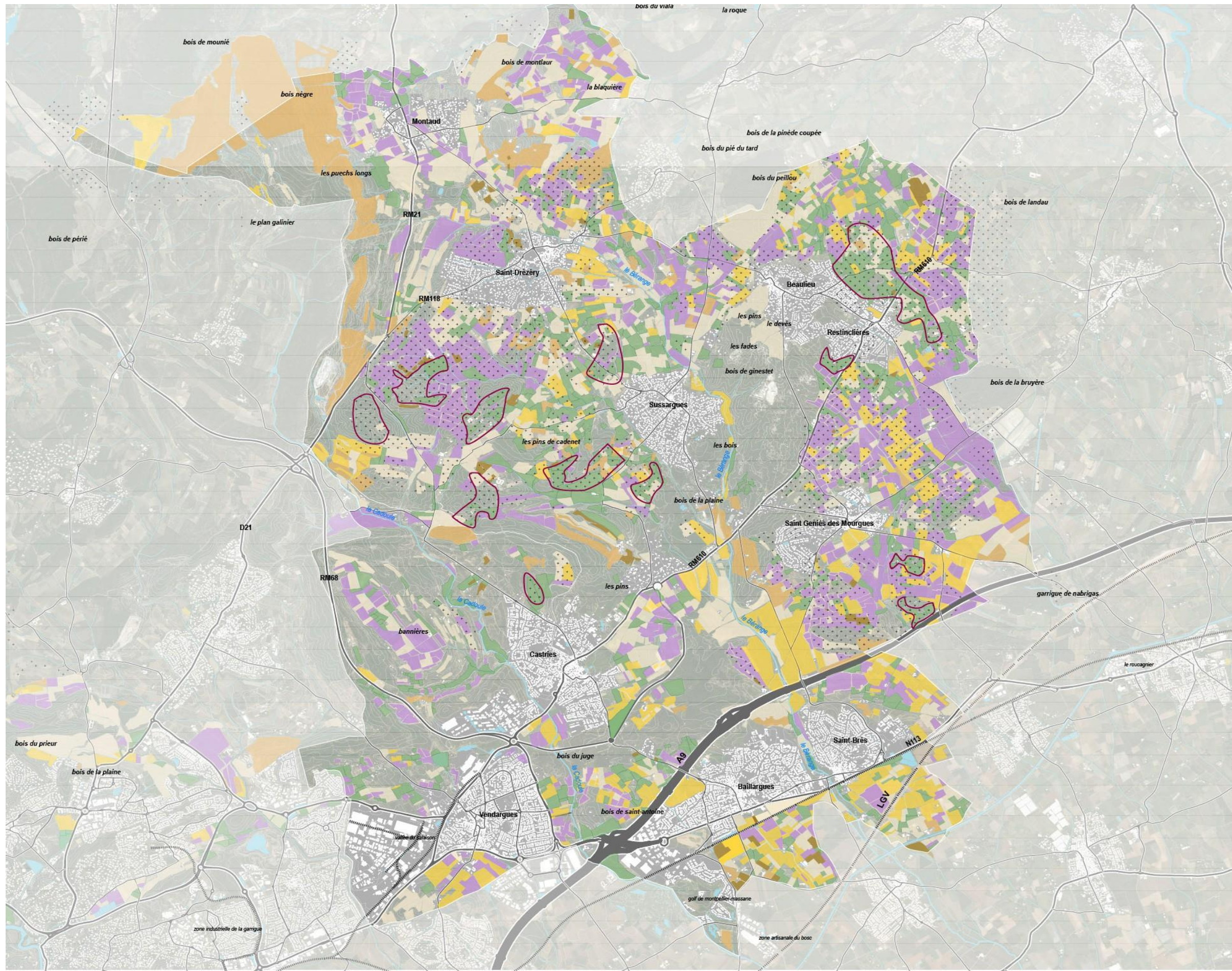
Cadoule et Bérange / Analyse des résilles paysagères



Sur le territoire de Baillargues et Saint-Brès les boisements se font plus rares, c'est la plaine agricole qui commence. Les boisements se concentrent au Nord, ils sont principalement constitués de garrigues. La ripisylve du Bérange forme quant à elle une coulée verte qui crée une coupure d'urbanisation entre Baillargues et Saint-Brès.



Cadoule et Bérange / Analyse des armatures agricoles



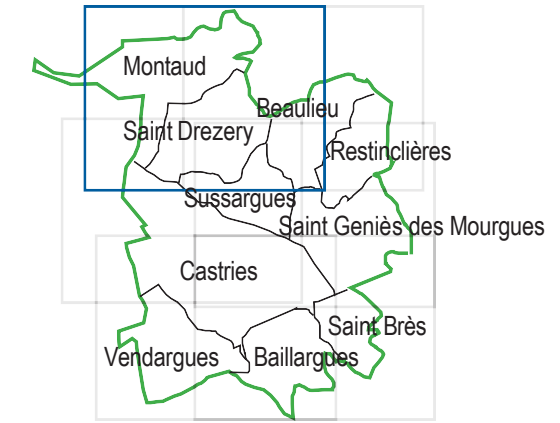
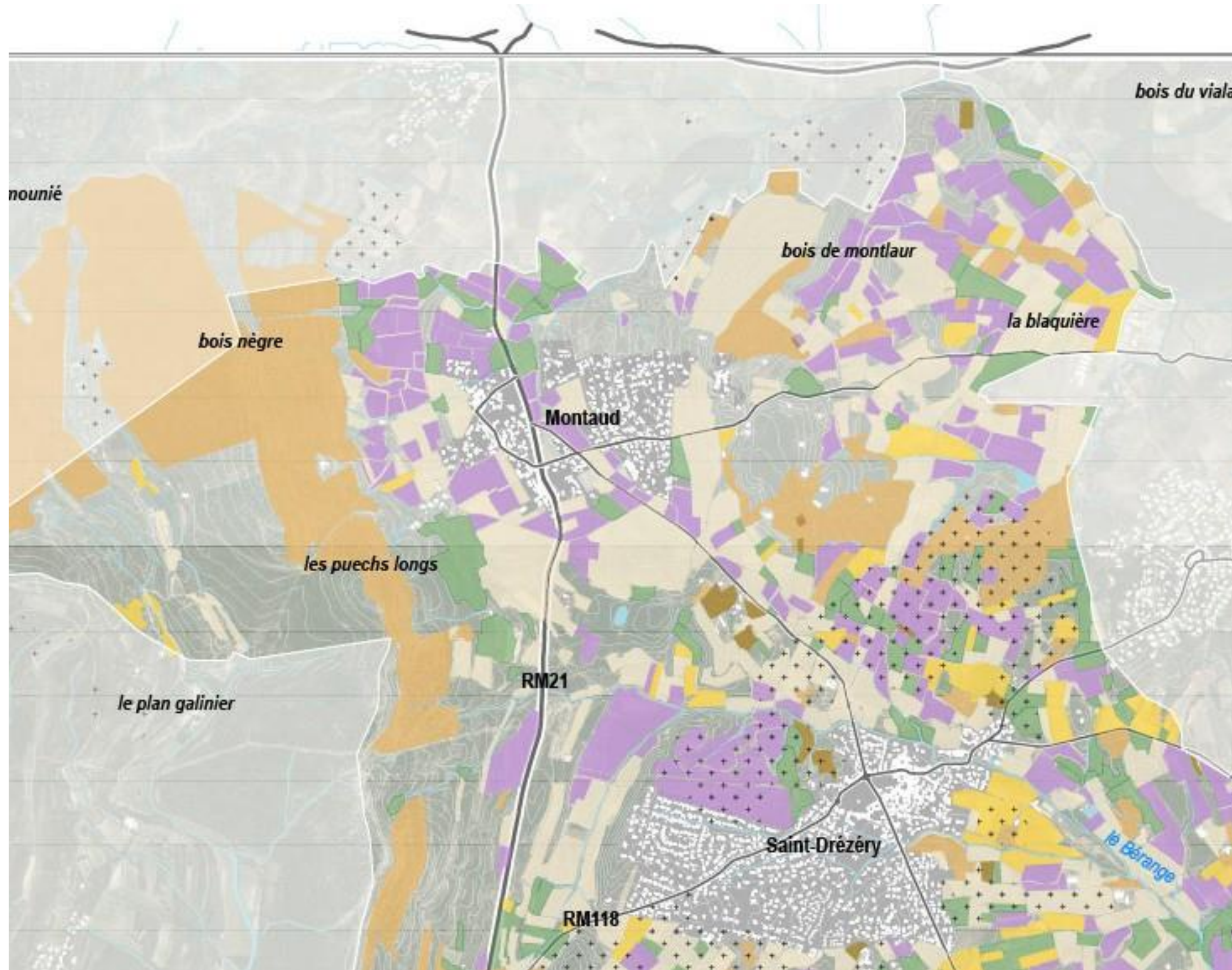
Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers
- Parcelles agricoles enrichies
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue
- Secteurs AOC enrichies

Le secteur Cadoule et Bérange est marqué par la présence importante de vignobles. Pourtant un certain nombre de secteurs classés en OAC sont enrichies.

Cadoule et Bérange / Analyse des armatures agricoles



Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

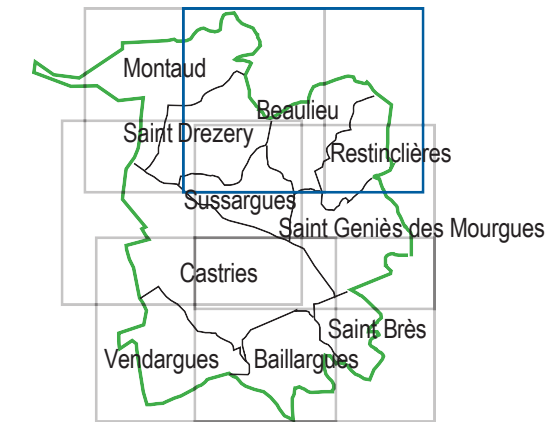
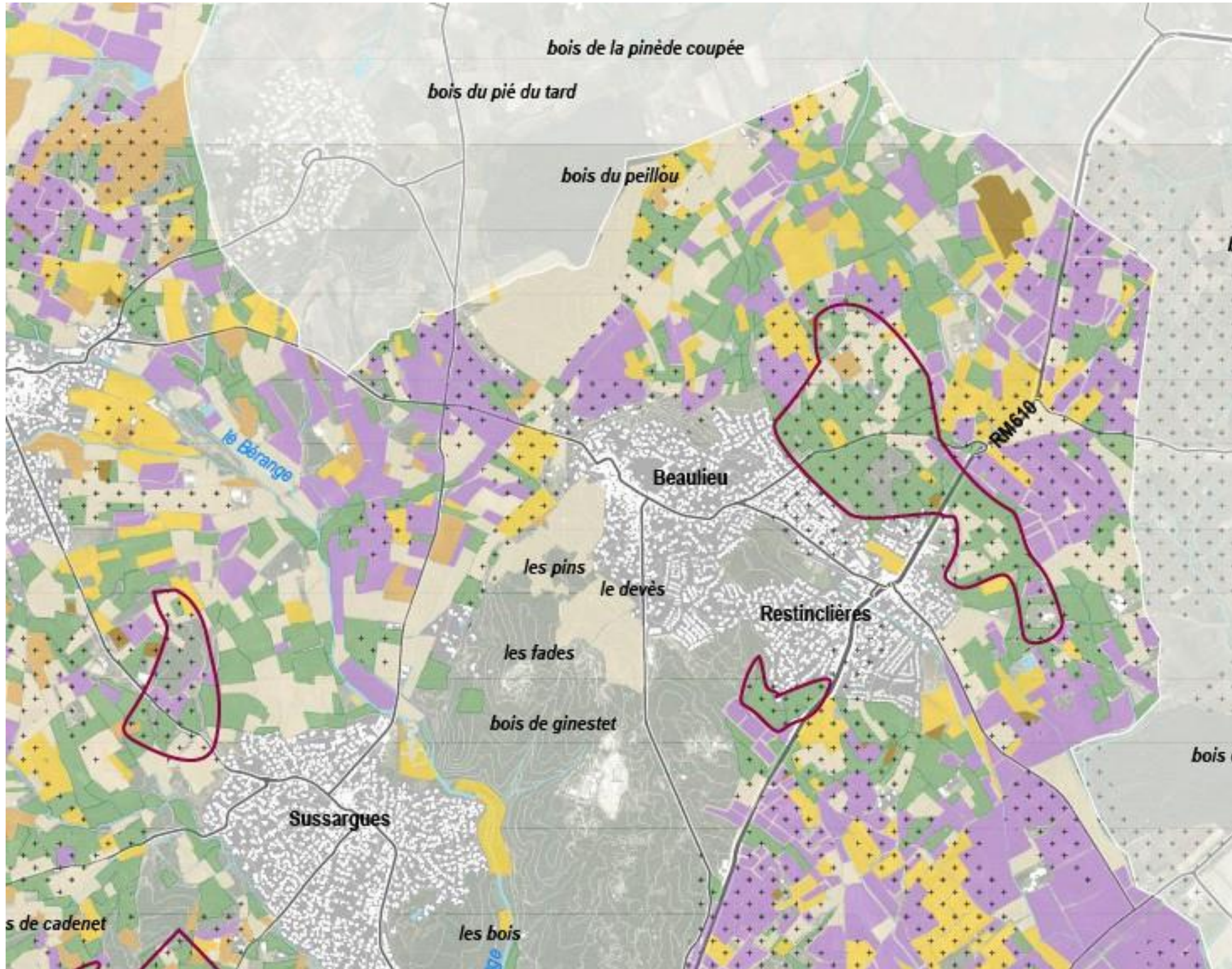
- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers
- Parcelles agricoles enrichies
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue
- Secteurs AOC enrichies

La partie Nord de Cadoule et Bérange est caractérisée par de grandes plaines arables et une forte présence de cultures viticoles qui pour beaucoup sont classées AOC.

Cependant, on peut noter une tendance à l'enrichissement des parcelles viticoles surtout à proximité de boisements. Cela a pour effet de rendre, sur site, ces parcelles difficilement identifiables.



Cadoule et Bérange / Analyse des armatures agricoles



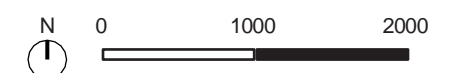
Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

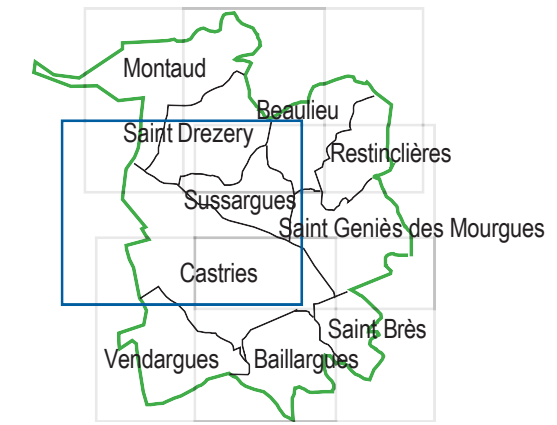
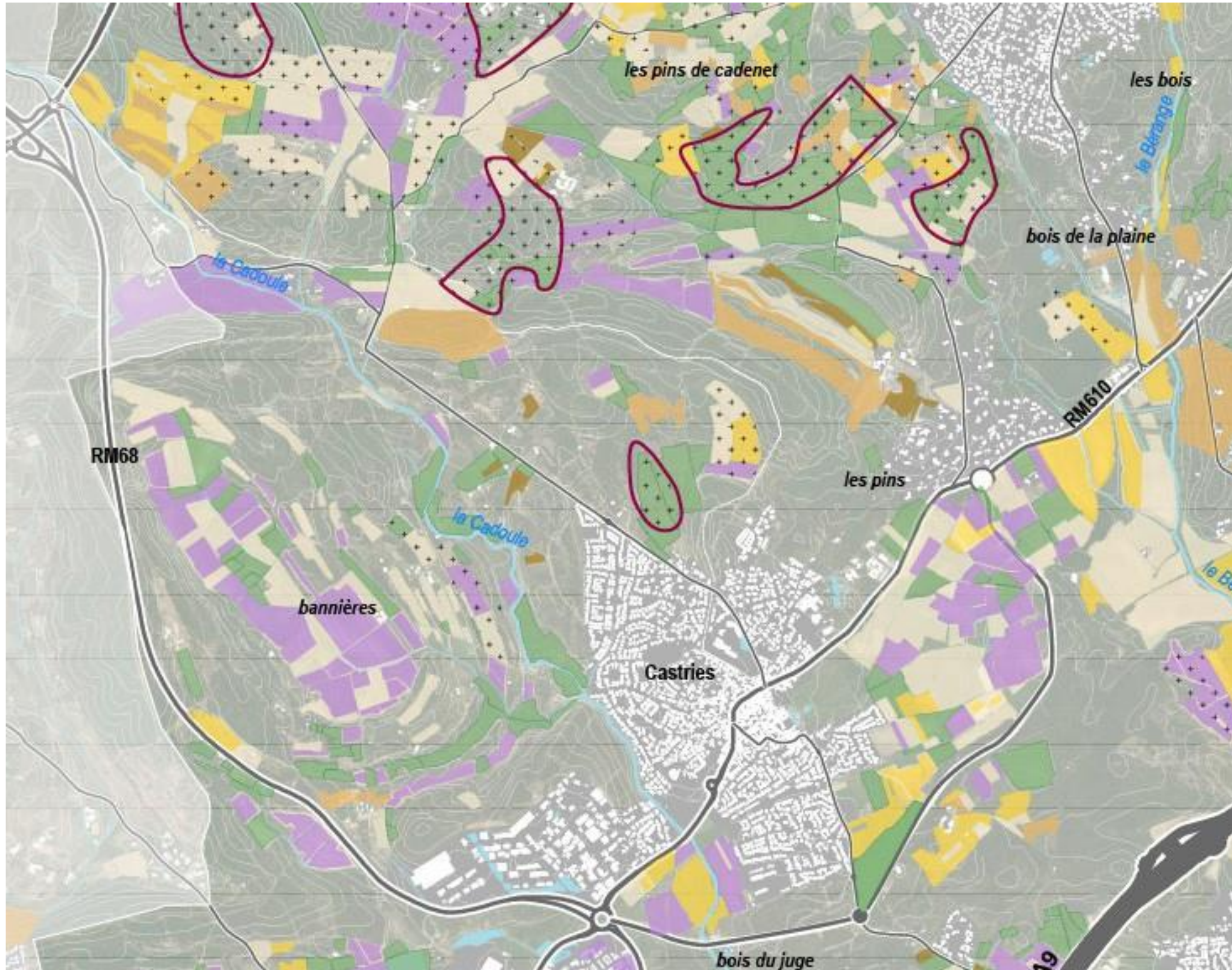
- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers
- Parcelles agricoles enrichées
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue
- Secteurs AOC enrichies

Aux abords de Beaulieu, où la viticulture laisse plus de place aux cultures annuelles, une très grande partie des terres est en état de friche, alors que près de la moitié d'entre elles sont classées AOC. Cet enrichissement, crée une mosaïque de parcelles et tend fortement à refermer la plaine agricole au Sud-Est de Beaulieu et Restinclières.

Sur la plaine entre Saint Drézéry et Sussargues, ce phénomène d'enrichissement semble très présent, mais il reste à relativiser. En effet, ces terres enrichées sont situées souvent à proximité de centres équestres et de manades. Les près, s'apparentent à des garrigues due à la présence de boisements bas sur les parcelles peuvent porter à confusion.



Cadoule et Bérange / Analyse des armatures agricoles

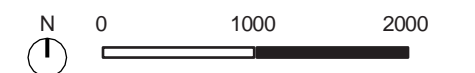


Légende

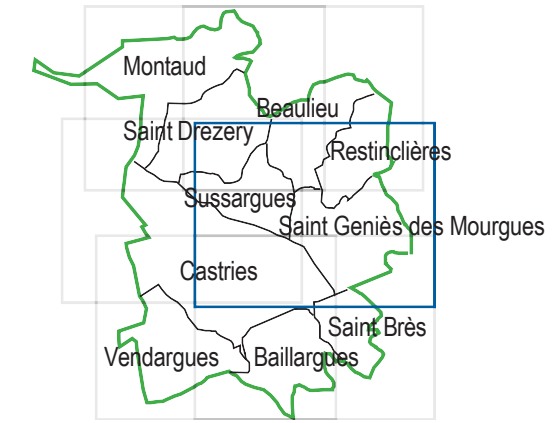
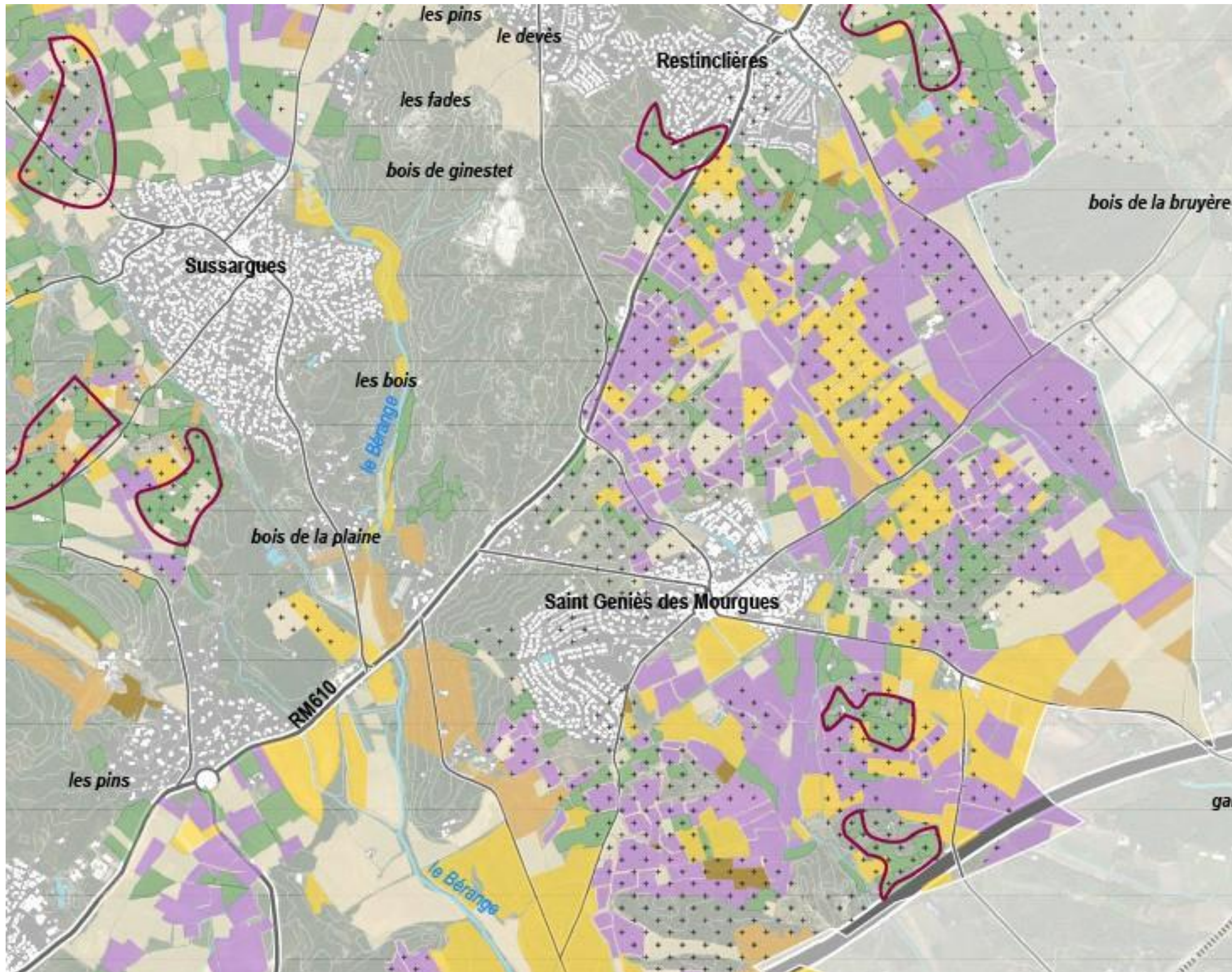
Présentation de la mosaïque agricole :

- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers
- Parcelles agricoles enrichées
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue
- Secteurs AOC enrichés

Dans les reliefs séparant Saint Drézéry à Castries les parcelles agricoles organisées en chapelets éparses semblent se perdre entre les massifs boisés et les garrigues. Une bonne partie des parcelles classées AOC en viticulture sont enrichées. Sur les hauteurs de Castries, le constat reste le même vis-à-vis de la confusion entre les parcelles enrichées et la présence de manades et autres élevages.



Cadoule et Bérange / Analyse des armatures agricoles



Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

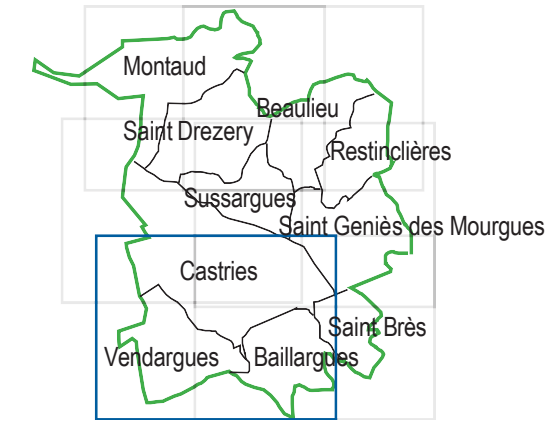
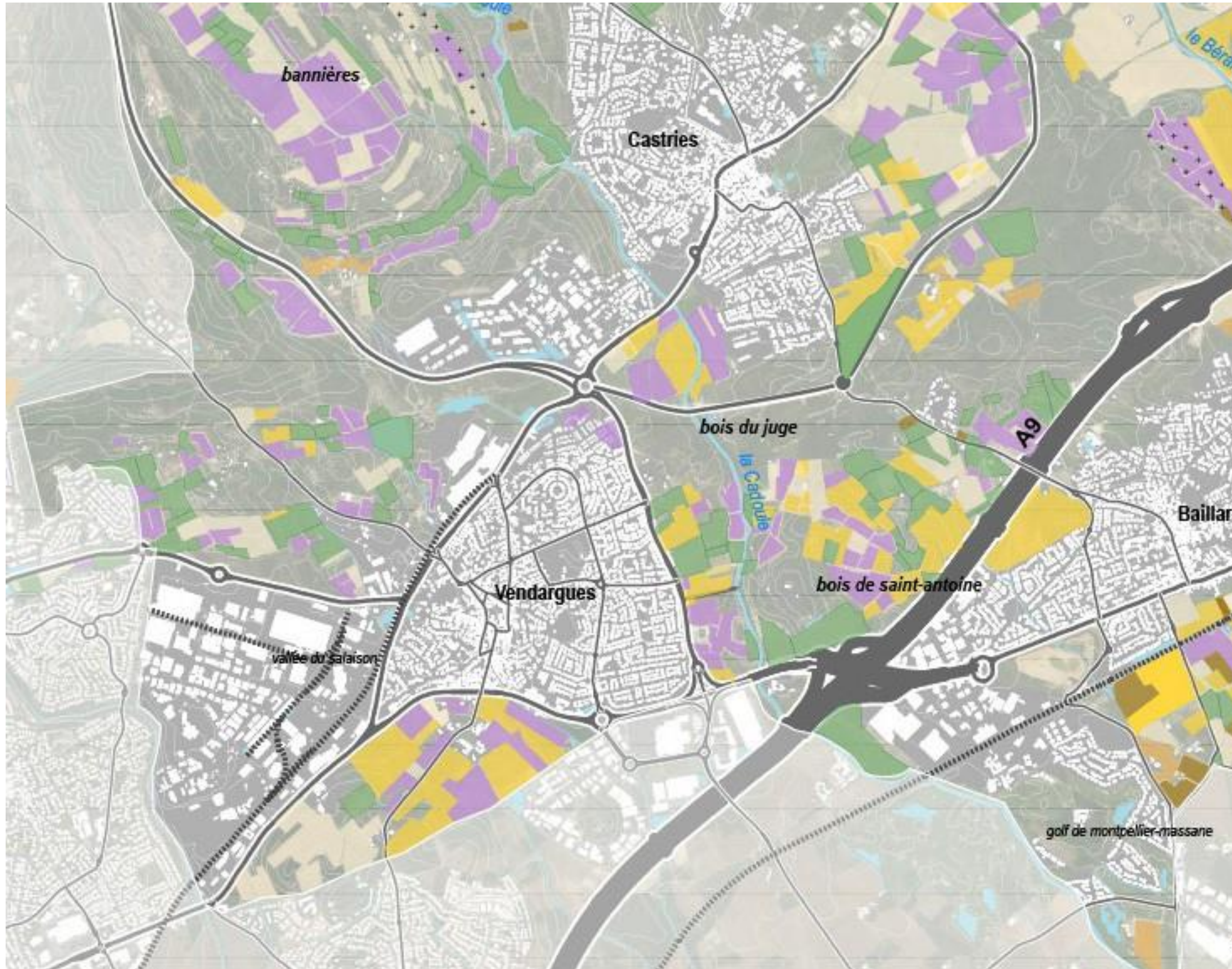
- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers
- Parcelles agricoles enrichées
- IGP *Sable de Camargue*
- AOC viticulture Languedoc
- AOC *Taureau de Camargue*
- Secteurs AOC enrichés

Sur le territoire de Sussargues, une très grande partie des terres agricoles sont enrichées, cela touche également les secteurs en AOC.

Saint-Geniès des Mourgues est une commune où l'agriculture a une part importante dans le paysage. La viticulture est grandement présente, cependant une partie des terres AOC en viticulture sont occupées par des cultures annuelles ce qui traduit une nouvelle dynamique agricole du territoire. Les secteurs enrichés sont réduits et se concentrent principalement autour de Restinclières.



Cadoule et Bérange / Analyse des armatures agricoles



Légende

Présentation de la mosaïque agricole :

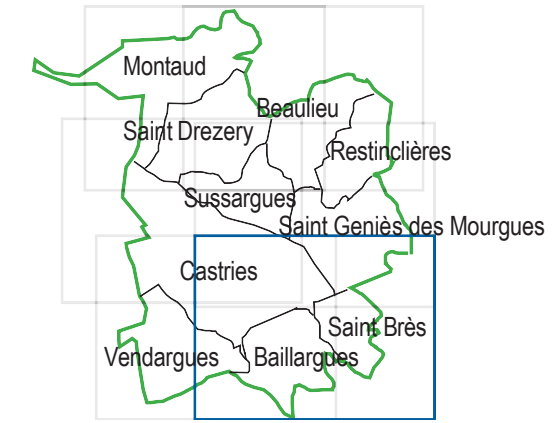
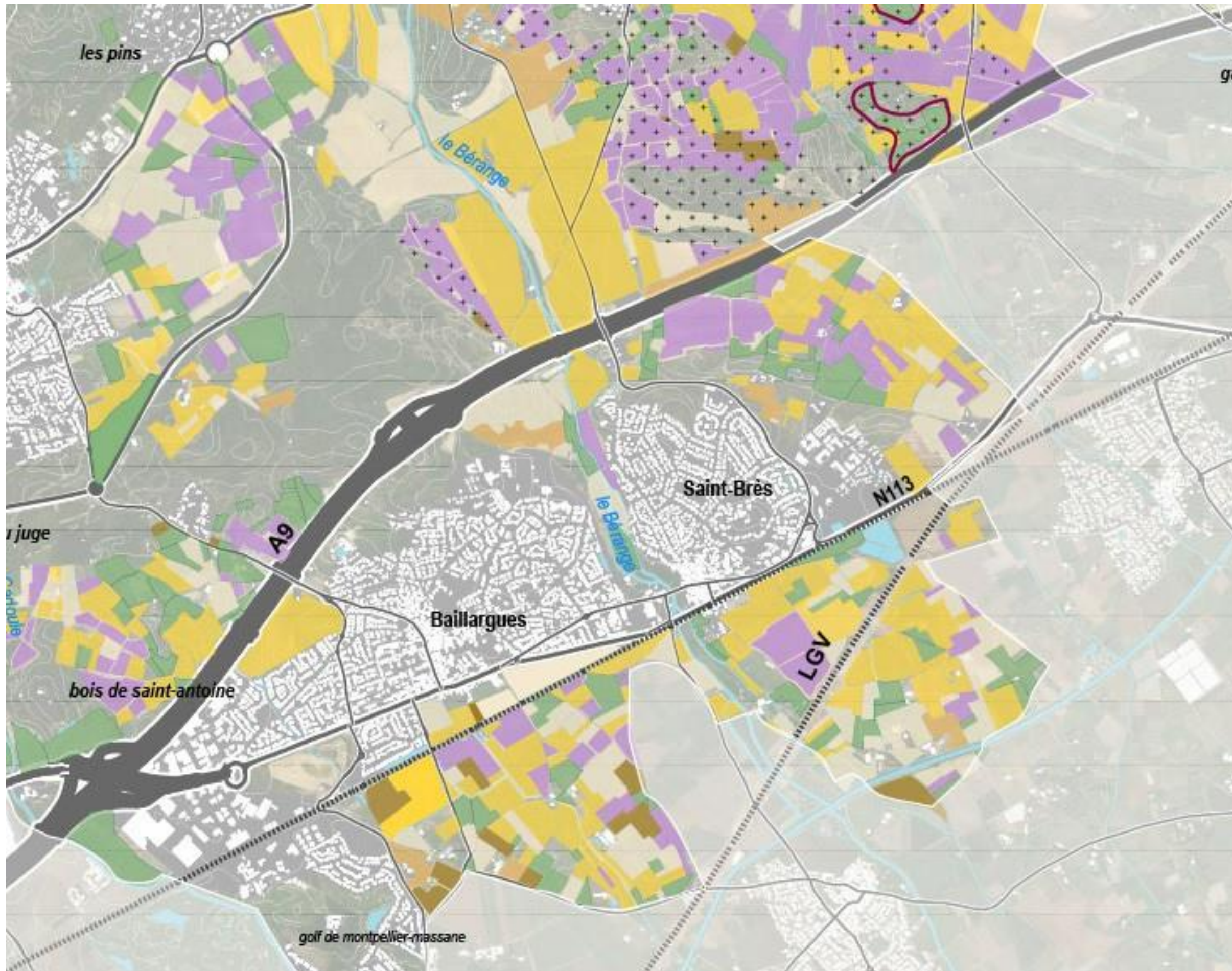
- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers
- Parcelles agricoles enrichies
- IGP *Sable de Camargue*
- AOC viticulture Languedoc
- AOC *Taureau de Camargue*
- Secteurs AOC enrichies

Le Sud-Ouest du secteur est très peu agricole, une majeure partie du territoire est occupée par des boisements ce qui laisse peu de place à l'agriculture. Au Sud-Est du secteur, les communes de Baillargues et de Saint-Brès ont une plaine agricole active. Il s'agit principalement de cultures annuelles : maraîchage et cultures céréalières.

Les abords de Vendargues présentent une mosaïque agricole moins riche et moins présente dans le paysage local du fait de la présence de massif qui cerne le secteur.



Cadoule et Bérange / Analyse des armatures agricoles

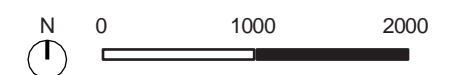


Légende

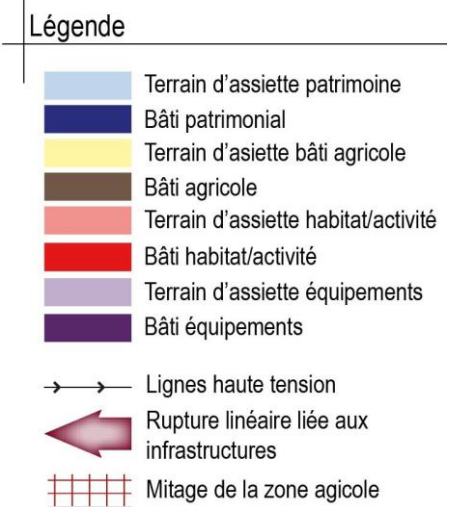
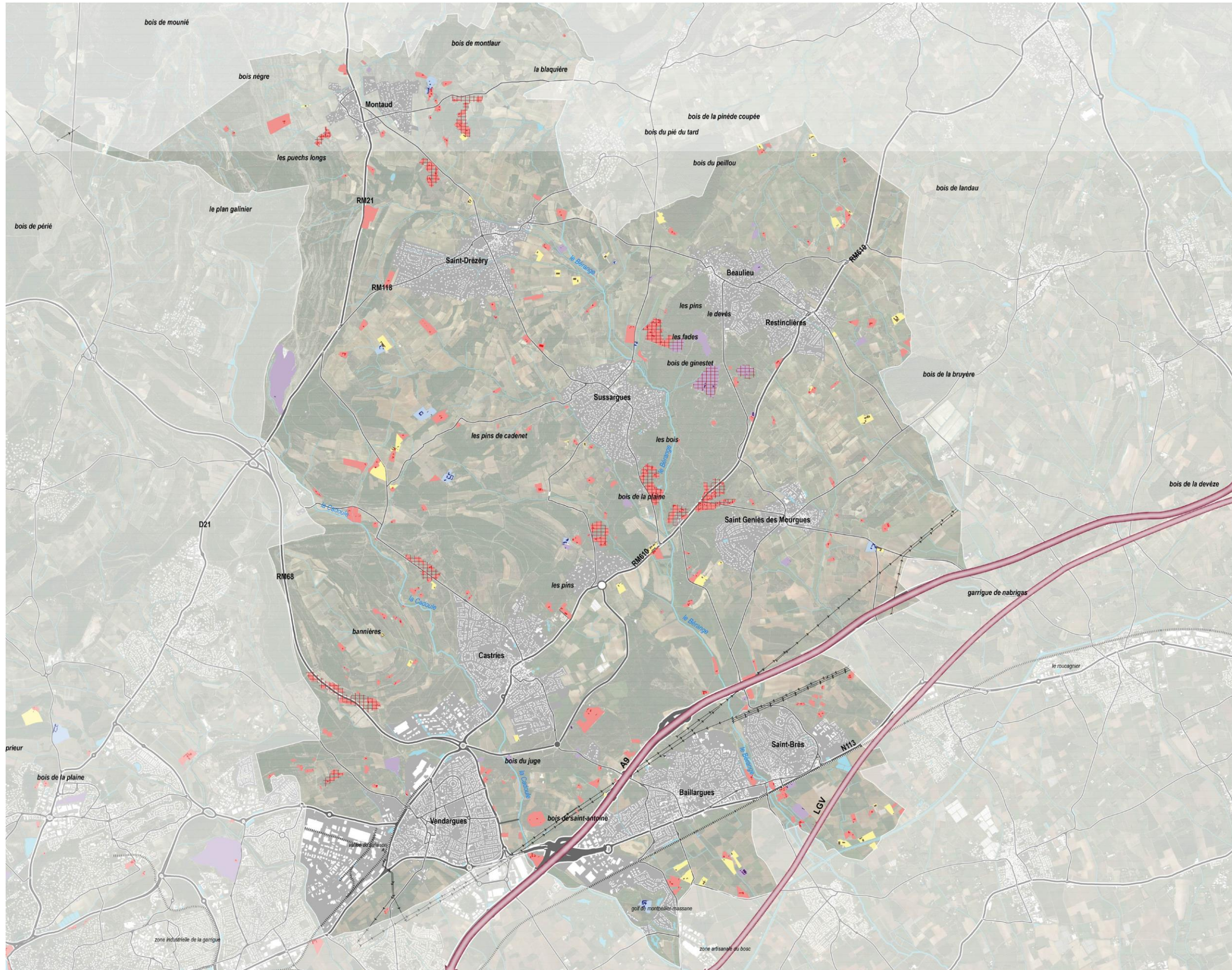
Présentation de la mosaïque agricole :

- Non identifié
- Jardins familiaux
- Cultures annuelles
- Prairies et pastoralisme
- Vignes
- Oliveraies
- Vergers
- Parcelles agricoles enrichies
- IGP Sable de Camargue
- AOC viticulture Languedoc
- AOC Taureau de Camargue
- Secteurs AOC enrichies

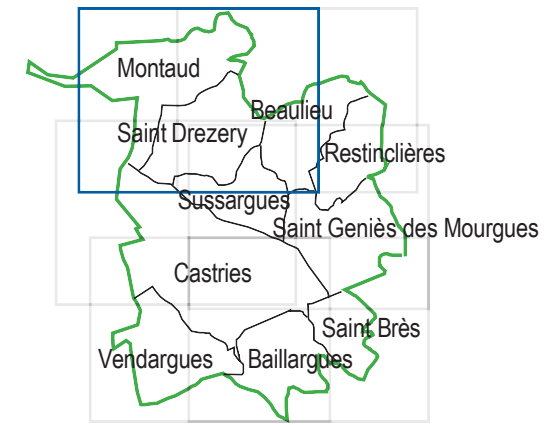
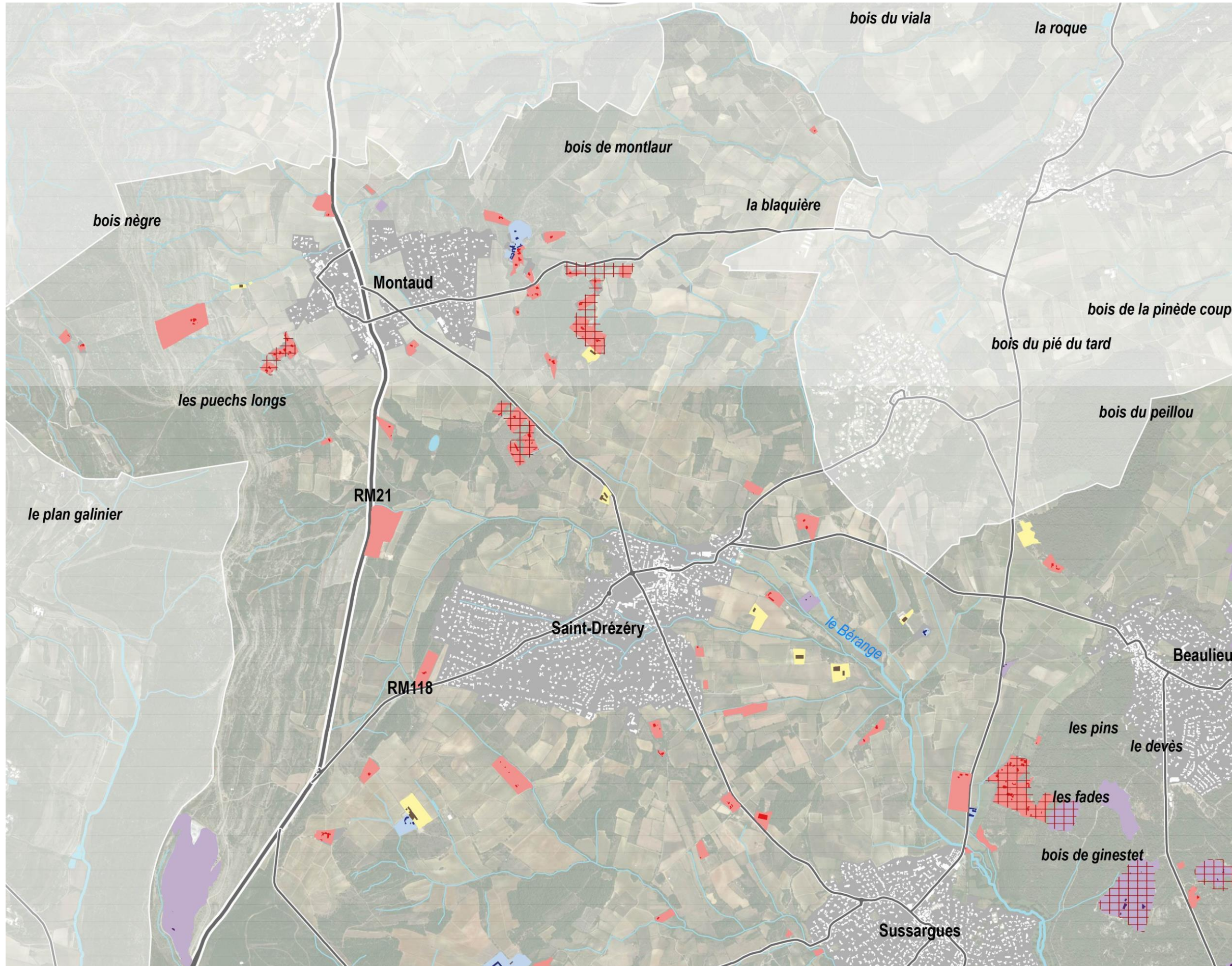
Au Nord de l'autoroute A9, les cultures annuelles laissent place à la viticulture.
 Saint-Brès fait partie de la plaine agricole, à ce titre une très grande partie du territoire est dédiée à la culture céréalière.



Cadoule et Bérange / Analyse de l'occupation des sols



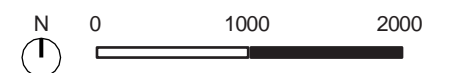
Cadoule et Bérange / Analyse de l'occupation des sols



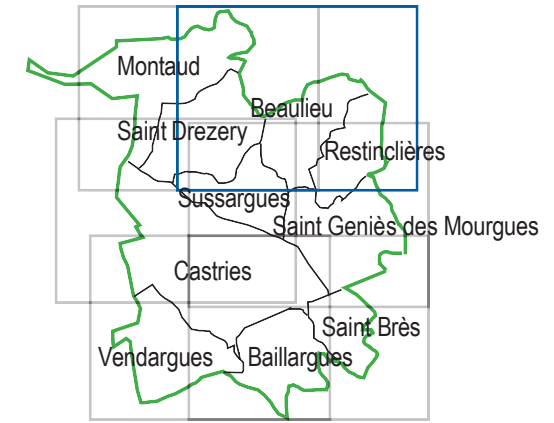
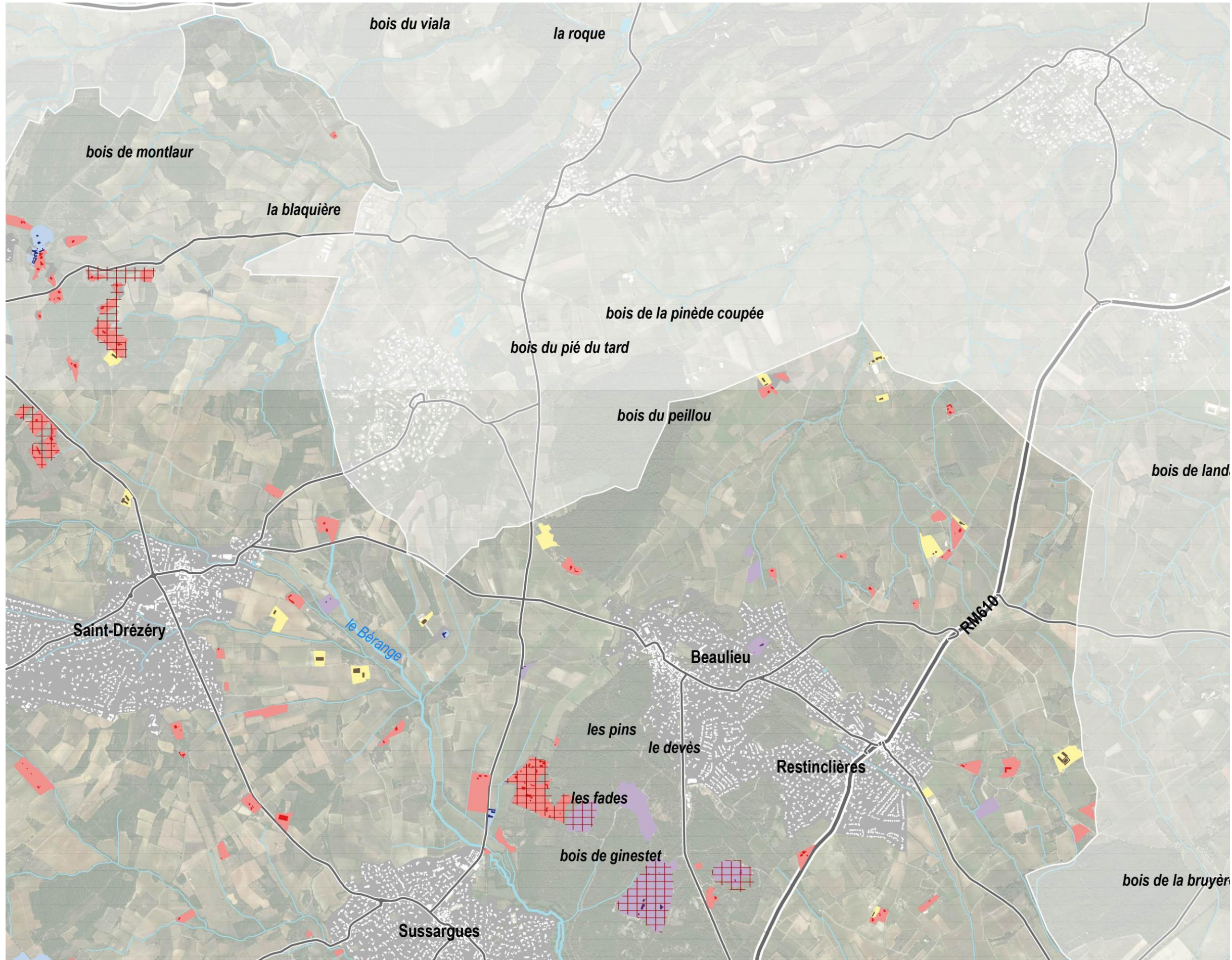
Légende

- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agricole

Le mitage des zones agricoles est assez lisible dans ce secteur, en effet les vues étant dégagées, les regroupements ou les constructions isolées sont très présentes. Ici, les poches de mitage sont souvent en bordure de route ou à l'orée de boisements.



Cadoule et Bérange / Analyse de l'occupation des sols

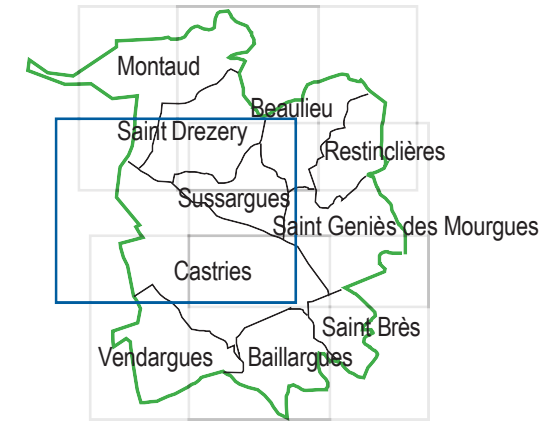
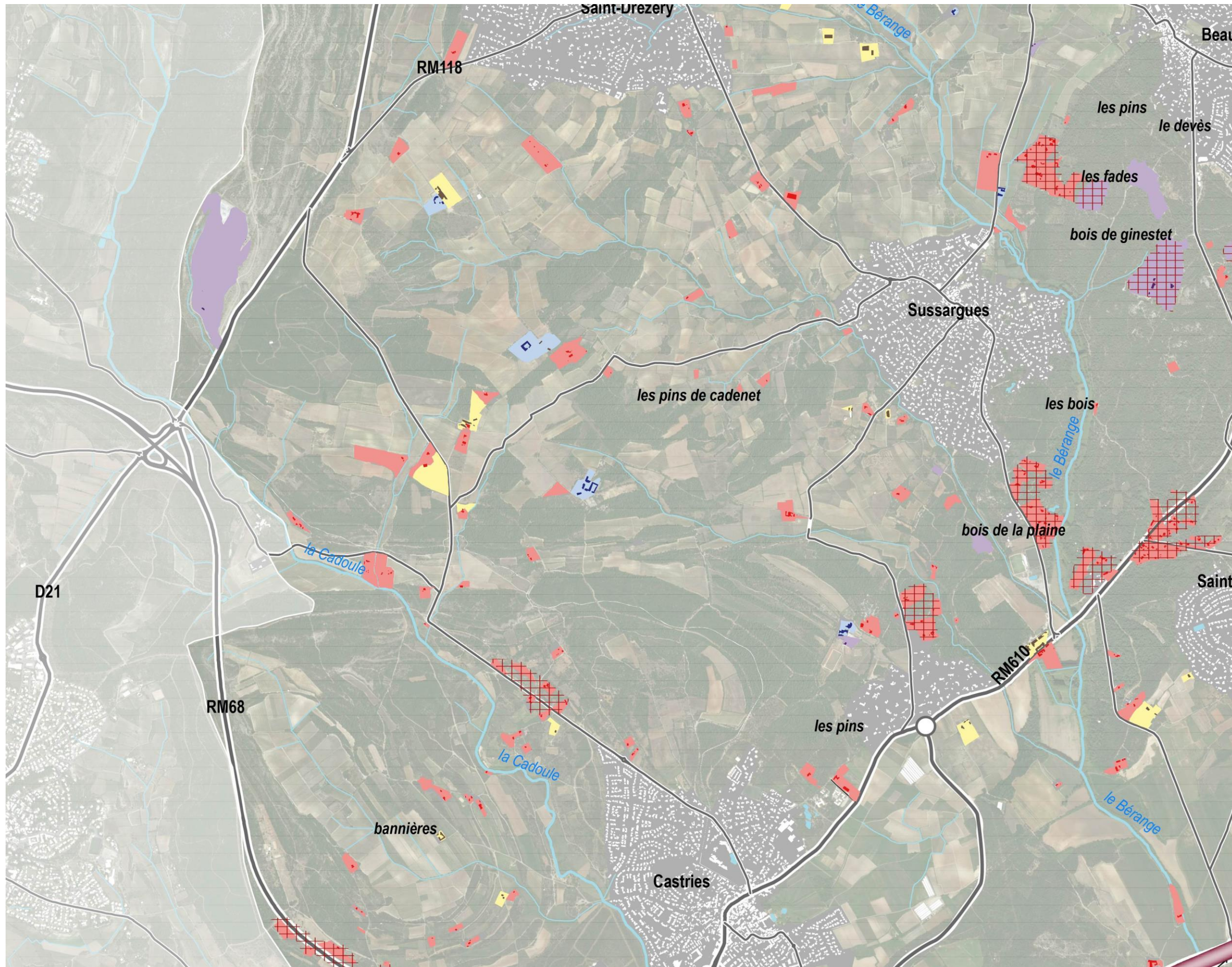


Légende

- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agricole

Le constat sur l'occupation du sol et du mitage des terres arables est le même que dans le Nord-Ouest du secteur. Néanmoins, les terres enrichies au Nord de Beaulieu et Restinclières ne sont pas sujettes au mitage. Le mitage est à la fois causé par du bâti d'habitation et du bâti agricole, ce qui montre une forte attractivité agricole.

Cadoule et Bérange / Analyse de l'occupation des sols

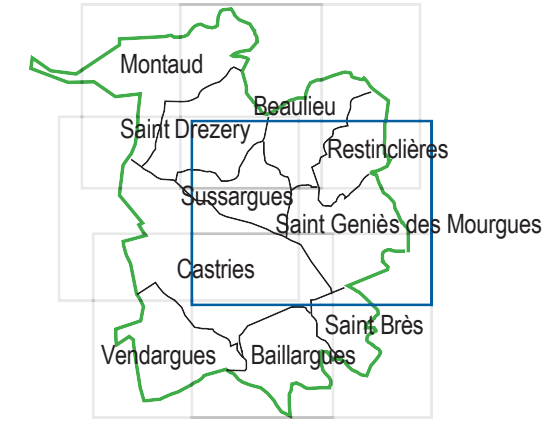
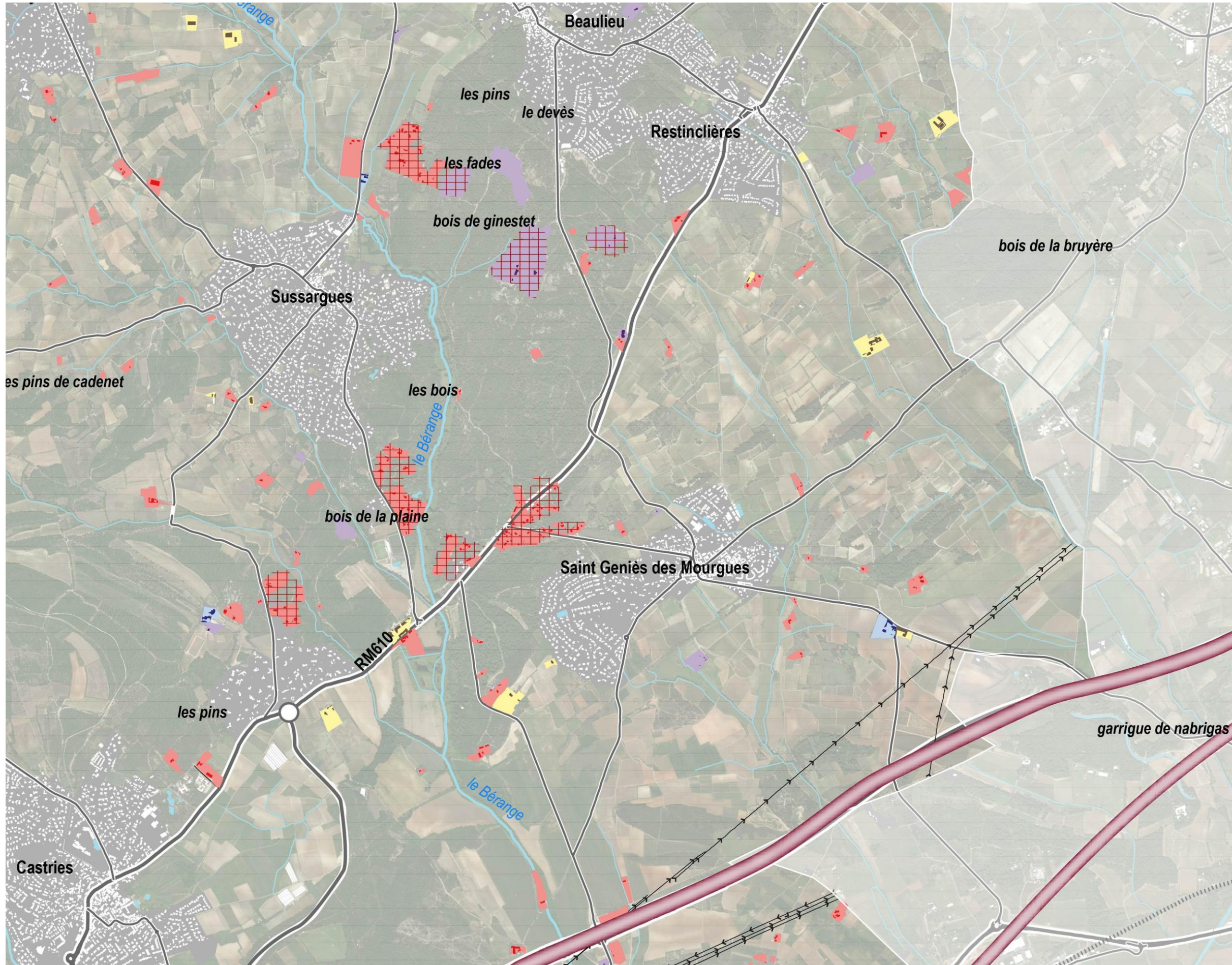


Légende

- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agricole

Dans la bande de boisements entre Castries, Sussargues, quelques nappes de mitage se développent majoritairement dans les boisements et le long d'axe routiers. Ces dernières sont relativement peu visibles sur site. Le centre des poches d'agriculture reste relativement préservé de tout mitage.

Cadoule et Bérange / Analyse de l'occupation des sols

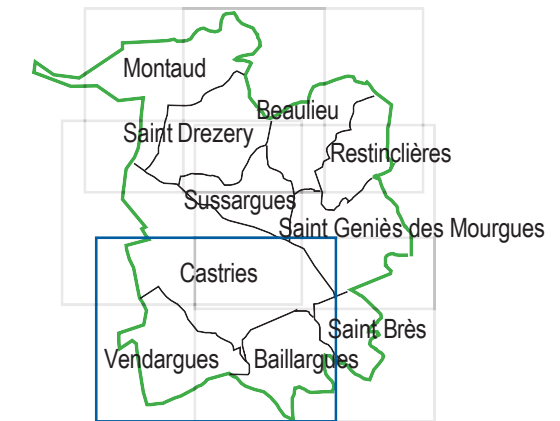
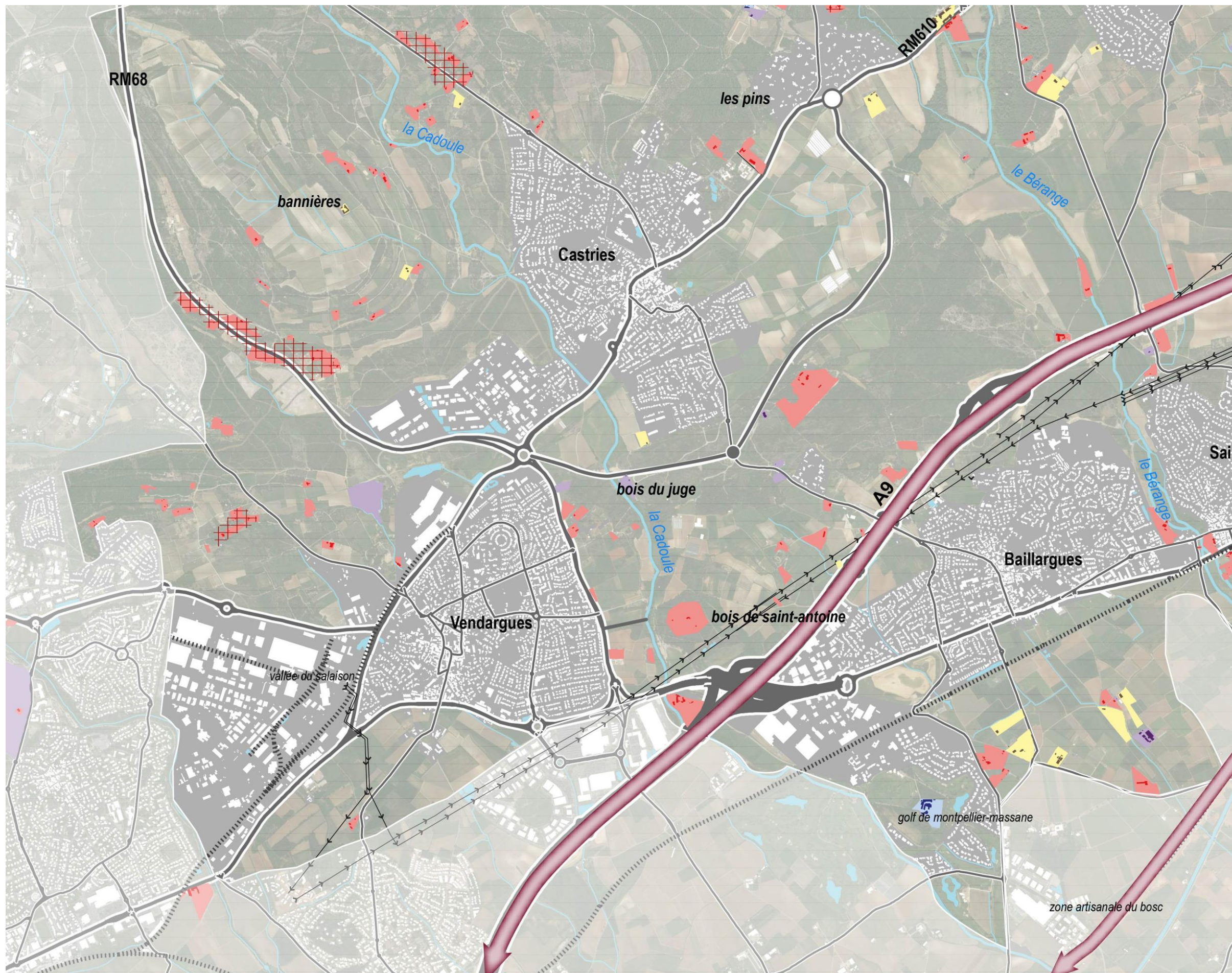


Légende

- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agricole

Le territoire de Saint-Geniès est peu mité. Les zones de mitage sont concentrées le long de la D610. Cependant, au sud de la commune de grandes infrastructures de transport (A9, ligne TGV) et les lignes haute tension créent des coupures et participent au mitage du secteur. Entre Sussargues et Beaulieu, les carrières et une grande zone d'habitation mitent la zone naturelle.

Cadoule et Bérange / Analyse de l'occupation des sols

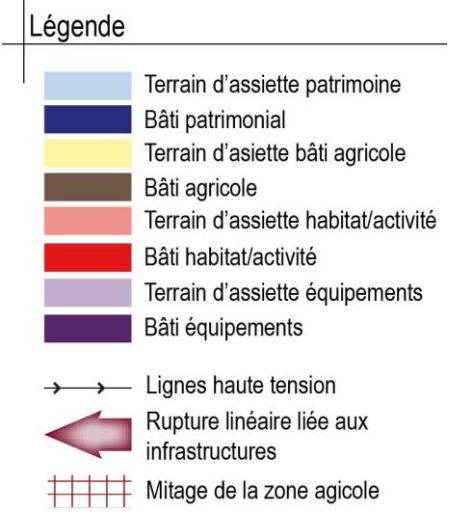
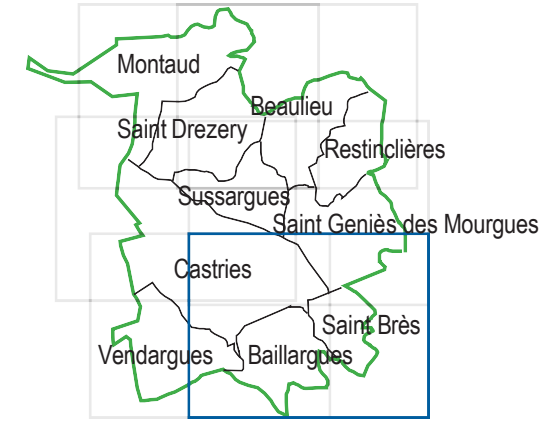
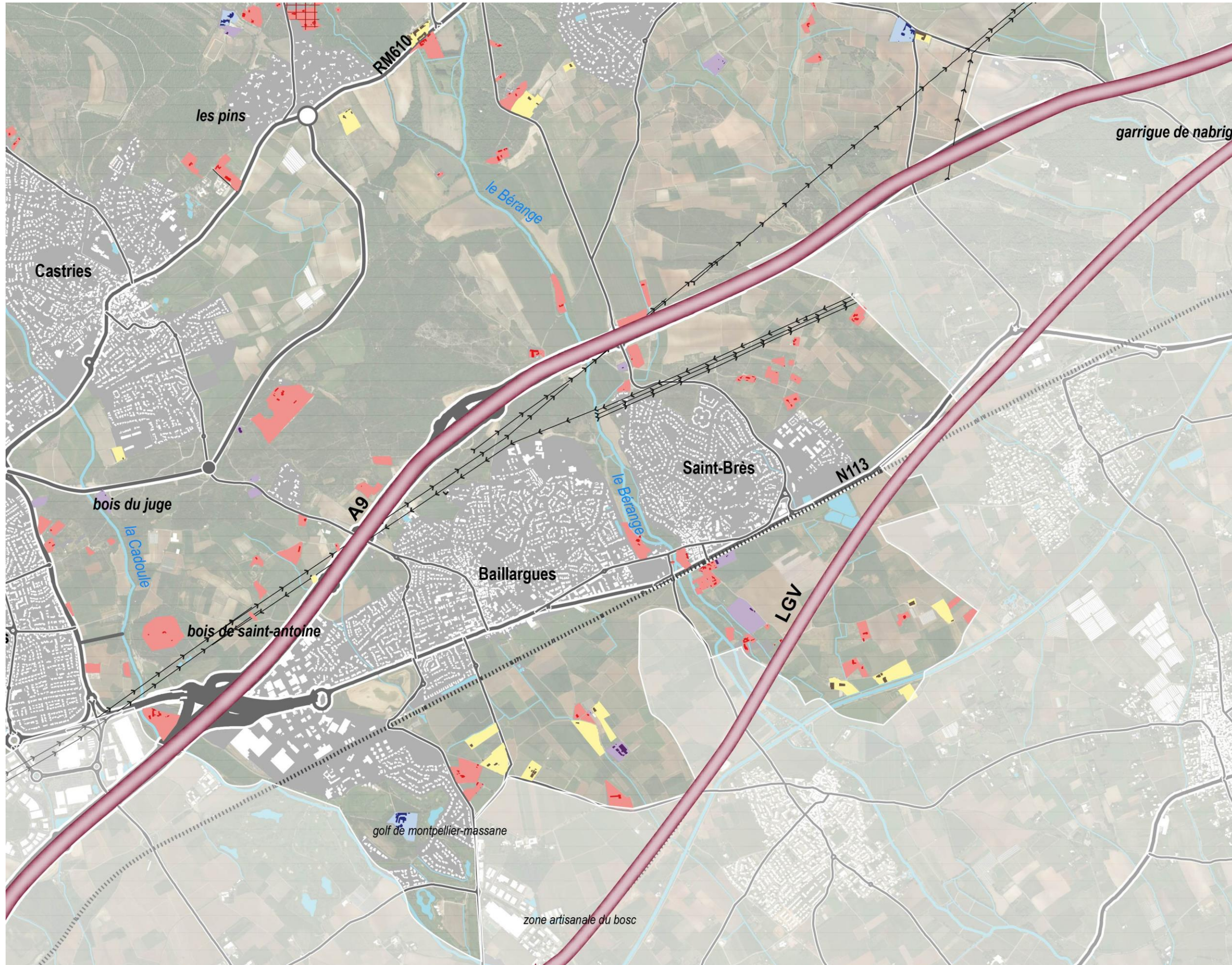


Légende

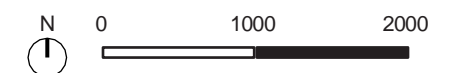
- Terrain d'assiette patrimoine
- Bâti patrimonial
- Terrain d'assiette bâti agricole
- Bâti agricole
- Terrain d'assiette habitat/activité
- Bâti habitat/activité
- Terrain d'assiette équipements
- Bâti équipements
- Lignes haute tension
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Mitage de la zone agricole

Le nord et l'Est de Vendargues est touché par un mitage des terres agricoles par de l'habitat.

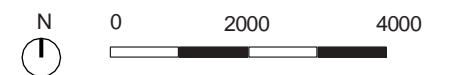
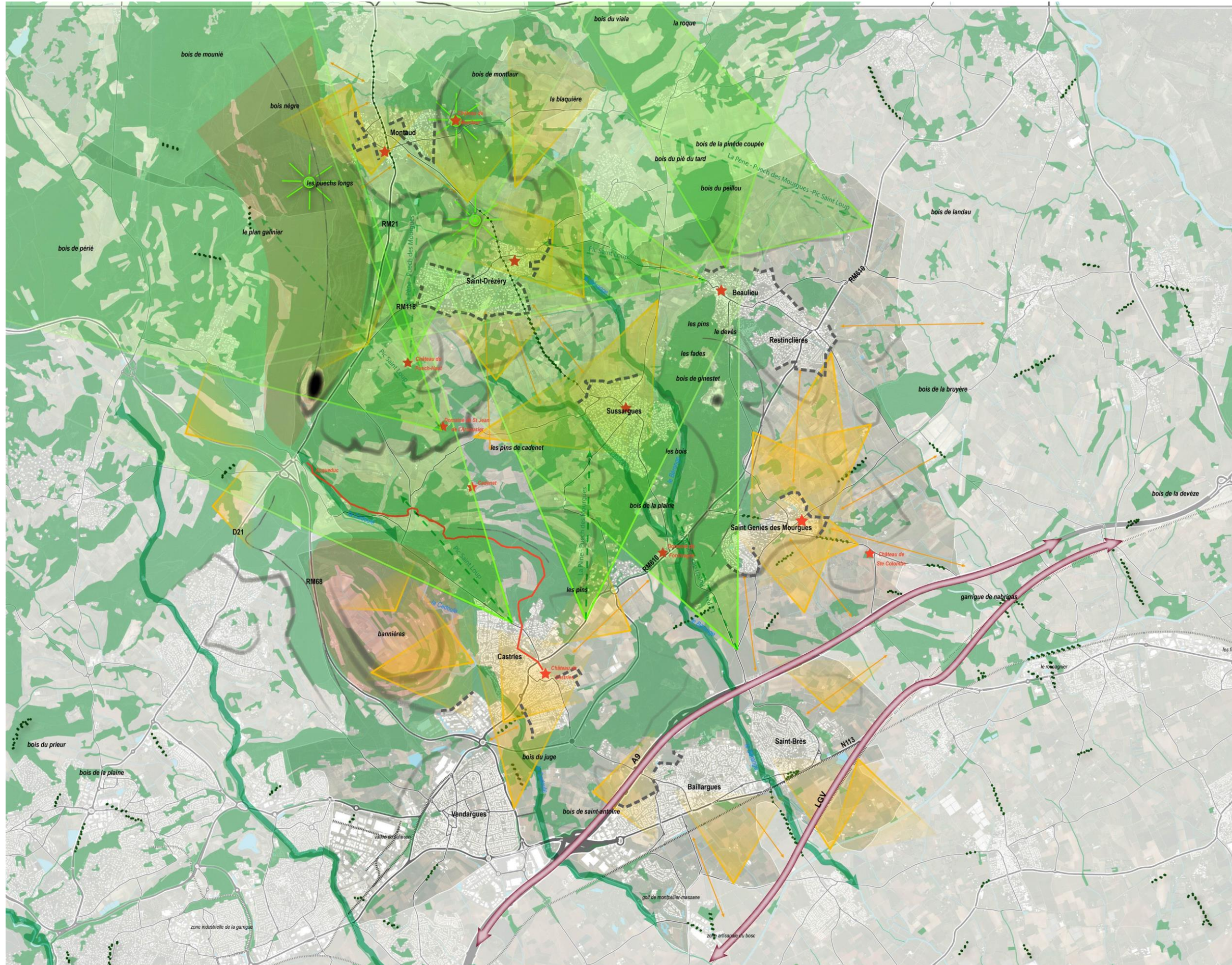
Cadoule et Bérange / Analyse de l'occupation des sols



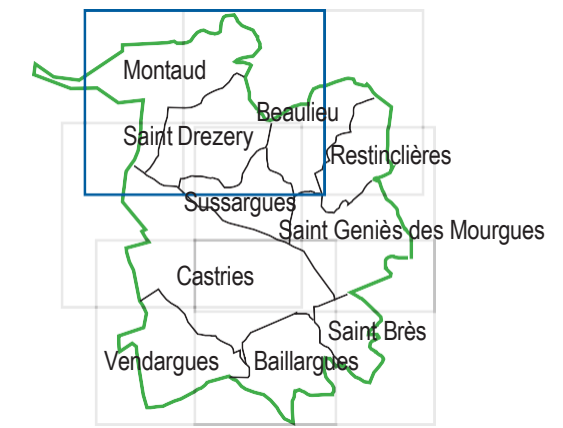
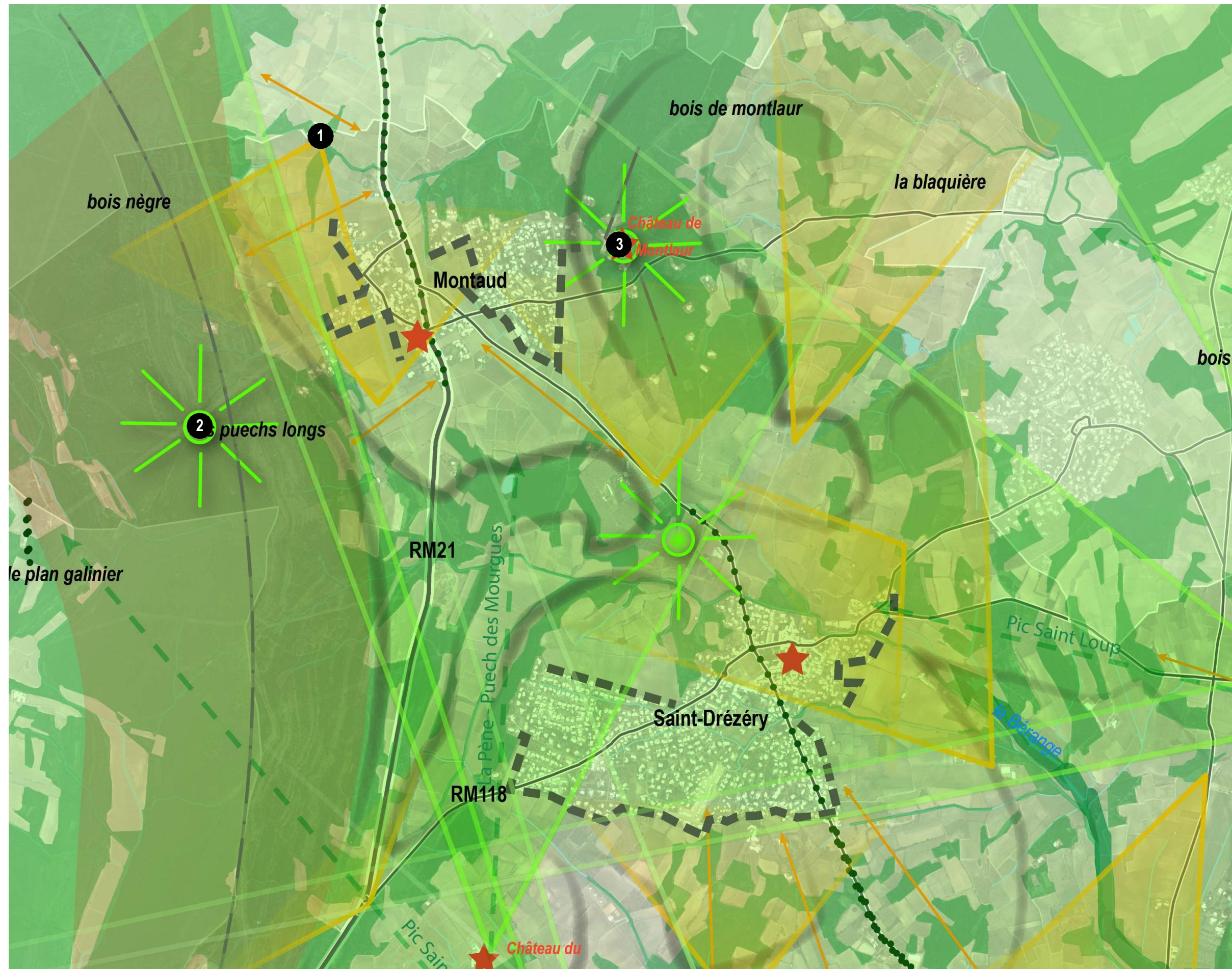
Le sud du territoire est parcouru par de nombreuses infrastructures de transport : autoroutes et lignes de chemin de fer qui fractionnent grandement les terres agricoles. Le bâti lié à l'habitat ou à l'activité parsème le secteur. Au Sud des communes de Baillargues et Saint Brès, se concentre du bâti agricole, ce qui s'explique la présence d'une plaine agricole de maraîchage et de cultures céréalières qui nécessitent le stockage d'engins nécessaires à leur exploitation.



Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles

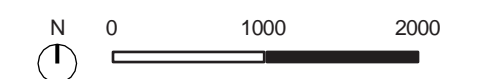


Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



- Légende**
- Ligne de crête
 - Ligne de force topographique
 - Groupement végétal animant le paysage
 - Alignement remarquable
 - Front urbain
 - Rupture linéaire liée aux infrastructures
 - Site remarquable dans le paysage
 - Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
 - Paysage décalifié
 - Champ de covisibilité
 - Vue sur le paysage de proximité
 - Vue sur le grand paysage

Le Nord du secteur de Cadoule et Bérange est très ouvert et ménagé par conséquent de nombreux points de vue depuis les terres arables vers les zones urbaines. La silhouette typique du village au clocher surplombant les champs est très prégnante. De plus, dès que la topographie est légèrement surélevée (surtout sur la commune de Saint Drézéry) on peut avoir une vue panoramique sur toute la vallée environnante, mais aussi les territoires voisins (chaînes de montagnes à l'intérieur des terres, coteaux boisés de vallées...). Le caractère très particulier du relief Ouest bordant le secteur, couvert par une végétation basse qui laisse apparaître la roche par endroit en fait un site remarquable et unique sur le territoire. Avec le château de Montlaur, ils sont les deux lieux où les vues panoramiques sur le paysage sont les plus exceptionnelles.



Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



1 Vue depuis Montaud sur », ce relief et d'autant plus remarquable par sa végétation unique sur le site, sa longueur et le fait qu'il soit dépouillé de constructions

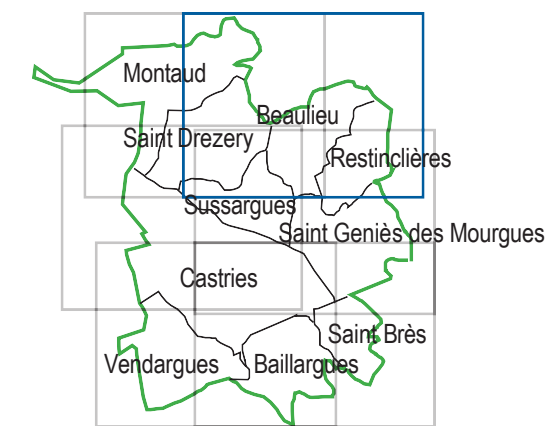
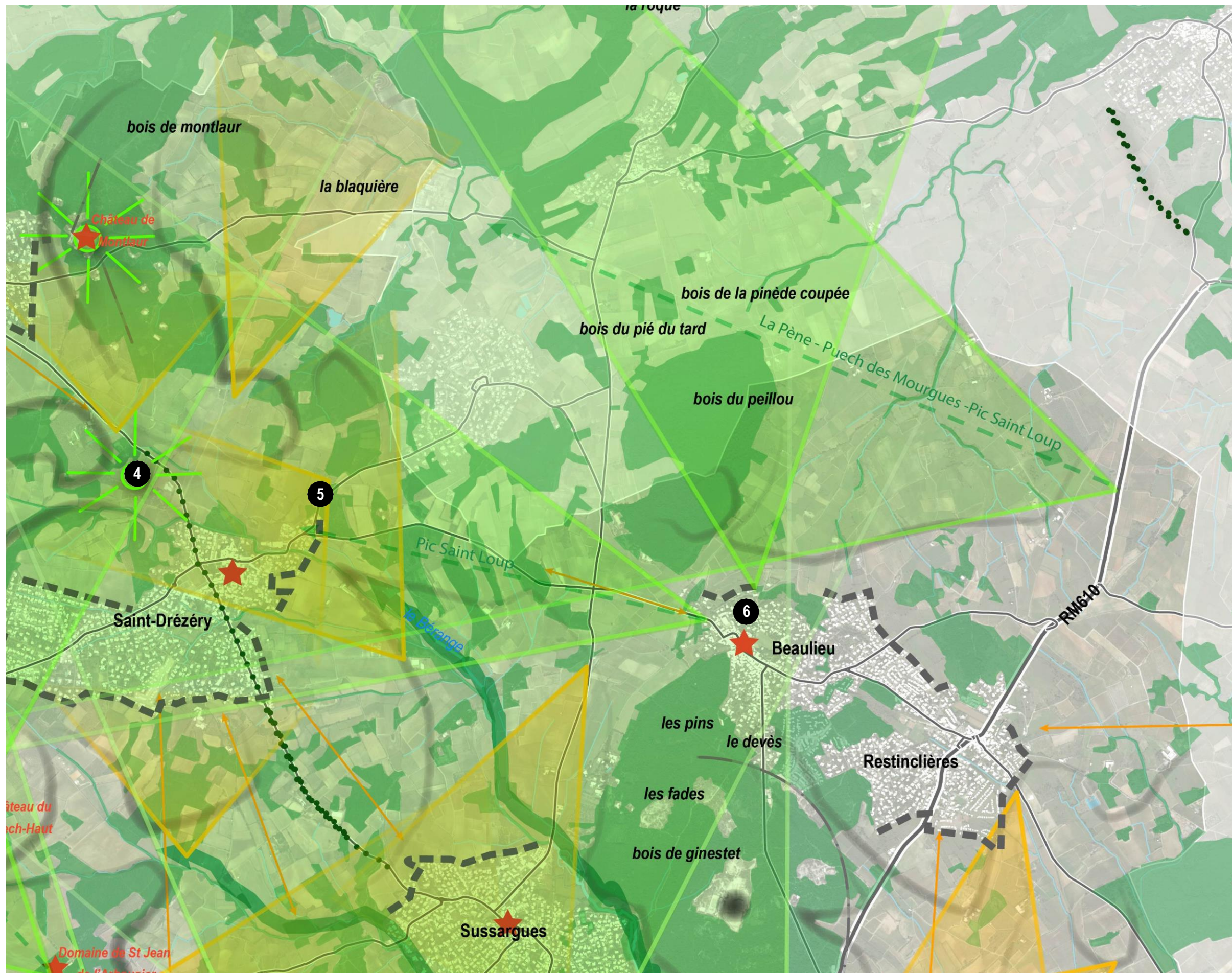


2 Depuis « les puechs hauts », des vues au-delà de la vallée du Lez donnent sur les montagnes du Pic Saint Loup et de l'Hortus. Le site particulièrement étendu est une véritable sous entité paysagère à lui seul entre prairies et garrigues.

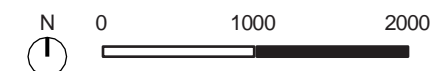


3 Depuis le Château de Montlaur, qui surplombe la vallée et Montaud, «les puechs hauts» cadrent le paysage et les vues du village sur les collines environnantes.

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



Entre Saint Drézéry et Sussargues, la voie royale plantée est un grand repère dans le paysage. Le bois de Ginestet sur une ligne de crête contribue à créer une limite dans le territoire séparant la commune de Restinclières du reste de la vallée.



Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



4 Vue panoramique sur les plaines viticoles de Saint Drézéry

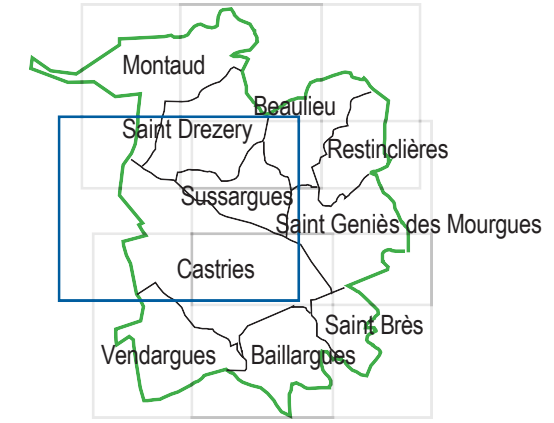
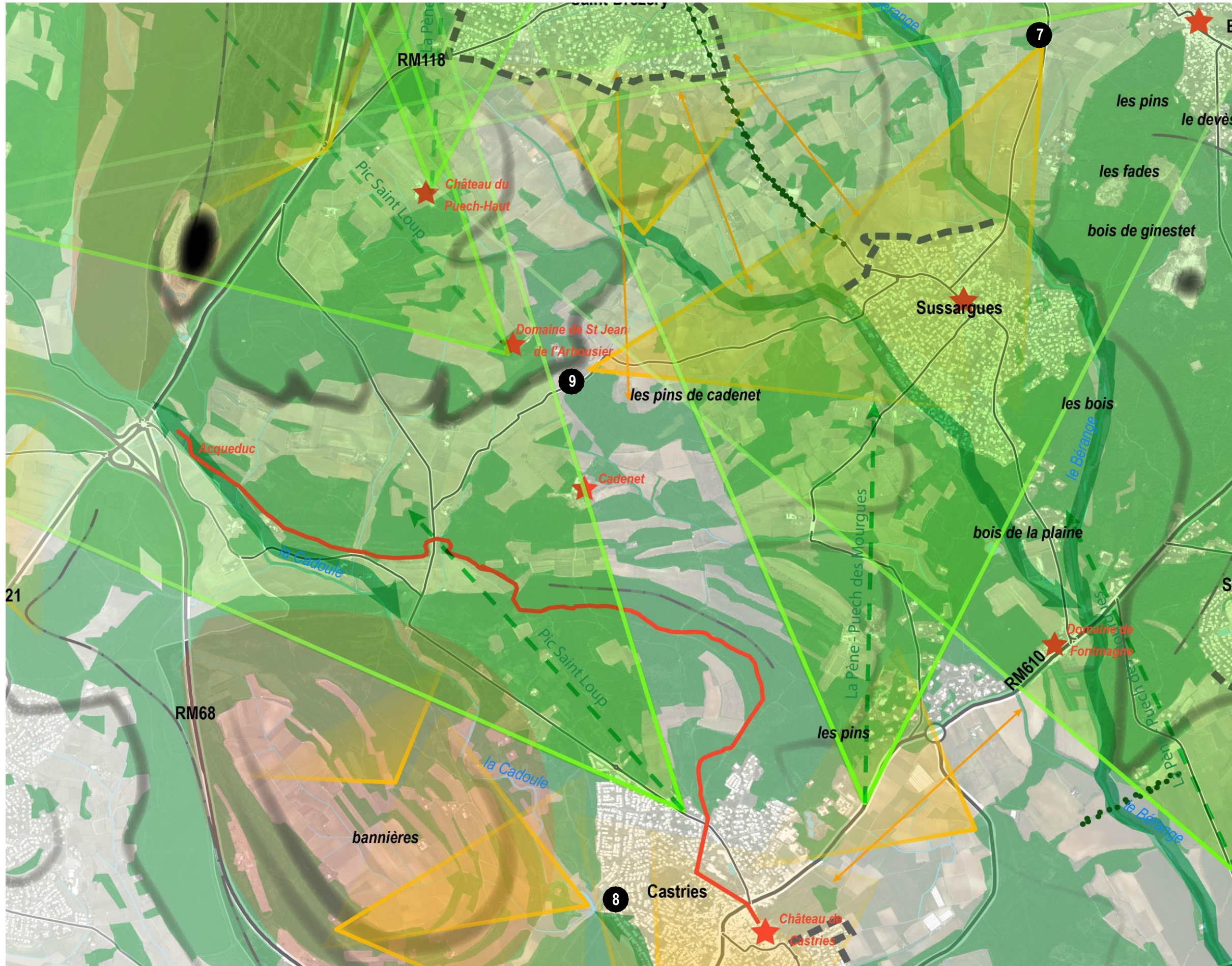


5 Depuis les hauteurs de Beaulieu, de grandes vues sur les chaînes de montagnes des Hautes Garrigues du Montpelliérain



6 Vue typique de Saint Drézéry et de son clocher depuis les terres agricoles.

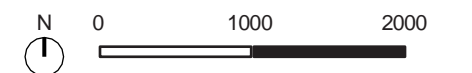
Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



Légende

- Ligne de crête
- Ligne de force topographique
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Paysage décalifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

La chaîne de boisements et de prés sur les hauteurs de Castries jusqu'à Beau lieu ferme les perceptions dans le paysage. Les activités d'élevage et de cultures sont peu lisibles et les repères dans le secteur n'apparaissent quasiment pas dans cette zone. C'est à l'orée de ces boisements, au Nord comme au Sud que des vues lointaines sur le territoire apparaissent très fréquemment. Quelques sites remarquables cependant, sont visibles depuis certains champs notamment des domaines viticoles, l'aqueduc du Château de Castries, mais aussi le massif du Domaine de Bannières sur les hauts de Castries. Ce dernier au parcellaire agricole particulier et à la végétation de garrigue éparse est un site remarquable dans le paysage.



Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



7 Vue de Sussargues et de son clocher depuis les cultures viticoles

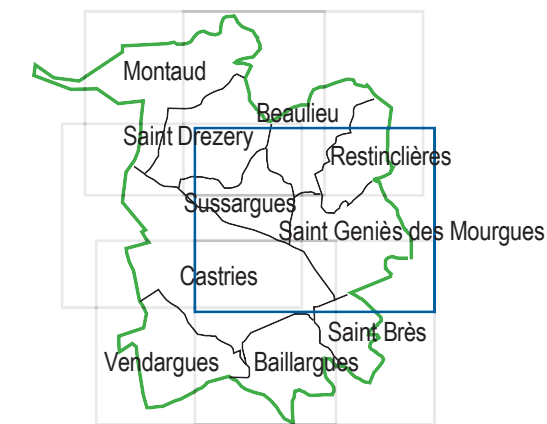


8 L'est de Castries, paysage fermé où se mêle garrigues et petit poche d'agriculture



9 Les nombreux boisements épars à l'Est de Sussargues et Nord de Castries segmentent le paysage rendent peu lisible la lecture de ce dernier.

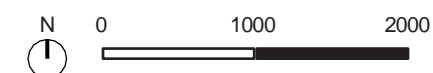
Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



Légende

- Ligne de crête
- Ligne de force topographique
- Groupement végétal animant le paysage
- Alignement remarquable
- Front urbain
- Rupture linéaire liée aux infrastructures
- Site remarquable dans le paysage
- Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
- Paysage décalifié
- Champ de covisibilité
- Vue sur le paysage de proximité
- Vue sur le grand paysage

La plaine de Saint-Geniès forme un territoire ouvert. Les boisements entre Sussargues et Beau lieu referment le paysage ce qui n'empêche pas d'avoir des vues lointaines sur le Puech des Mourgues. Les centres-bourg de Saint-Geniès et de Beau lieu se situent sur des promontoires et leurs clochers sont des éléments de repères dans le paysage.



Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



10 Vue sur la frange urbaine de Saint-Geniès et l'arripisylve de Castries en arrière-plan, paysage de grande plaine agricole avec un dominante de cultures annuelles.

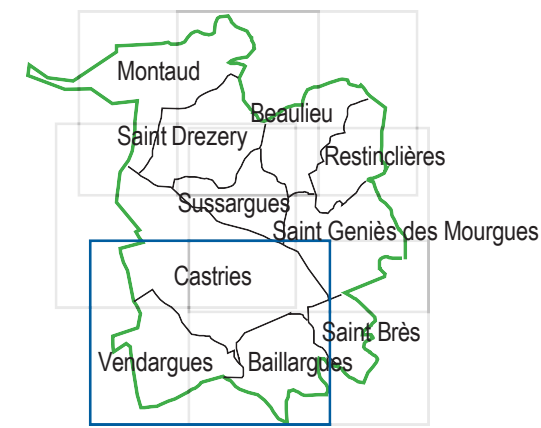
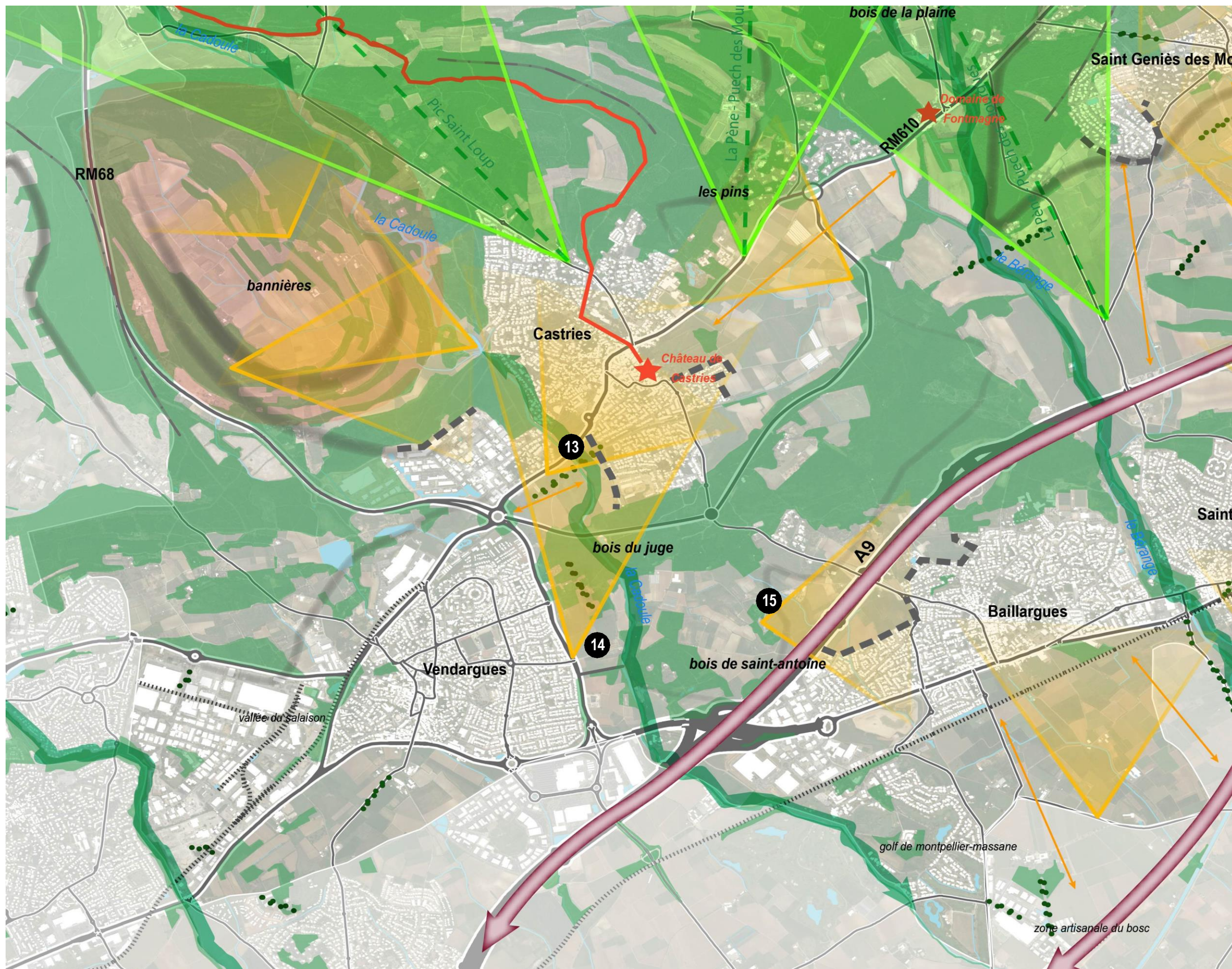


11 Vue sur le centre bourg de Saint Geniès. Ponctuellement quelques vestiges de murs et de haies apparaissent dans le paysage, comme témoignage de l'ancienneté des parcelles agricoles.



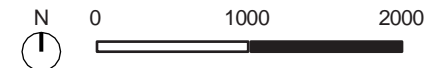
12 Les plaines agricoles de Saint Geniès dont on voit le clocher. Quelques parcelles comme celle sur la photo sont peu lisibles en termes d'occupation, les prés peuvent sembler être des terres en friche et ses derniers sont nombreux dans le secteur.

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



- Légende**
- Ligne de crête
 - Ligne de force topographique
 - Groupement végétal animant le paysage
 - Alignement remarquable
 - Front urbain
 - Rupture linéaire liée aux infrastructures
 - Site remarquable dans le paysage
 - Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
 - Paysage décalifié
 - Champ de covisibilité
 - Vue sur le paysage de proximité
 - Vue sur le grand paysage

Le paysage au Sud-Est du territoire est plus cloisonné. En effet, le territoire est composé d'une résille végétale importante qui compartimente les terres agricoles. De ce fait, il n'y a pas de grands cônes de vues. Le centre-bourg de Castries étant situé en hauteur, il est visible d'un grand nombre de points de vue depuis la plaine. Son château qui surplombe la plaine agricole est un élément architectural remarquable qui marque l'entrée de ville depuis la D610.



Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



13 Vendargues une frange agricole largement occupée par d'autres activités.

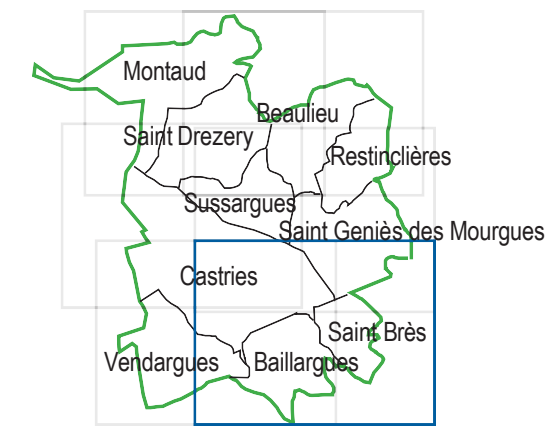
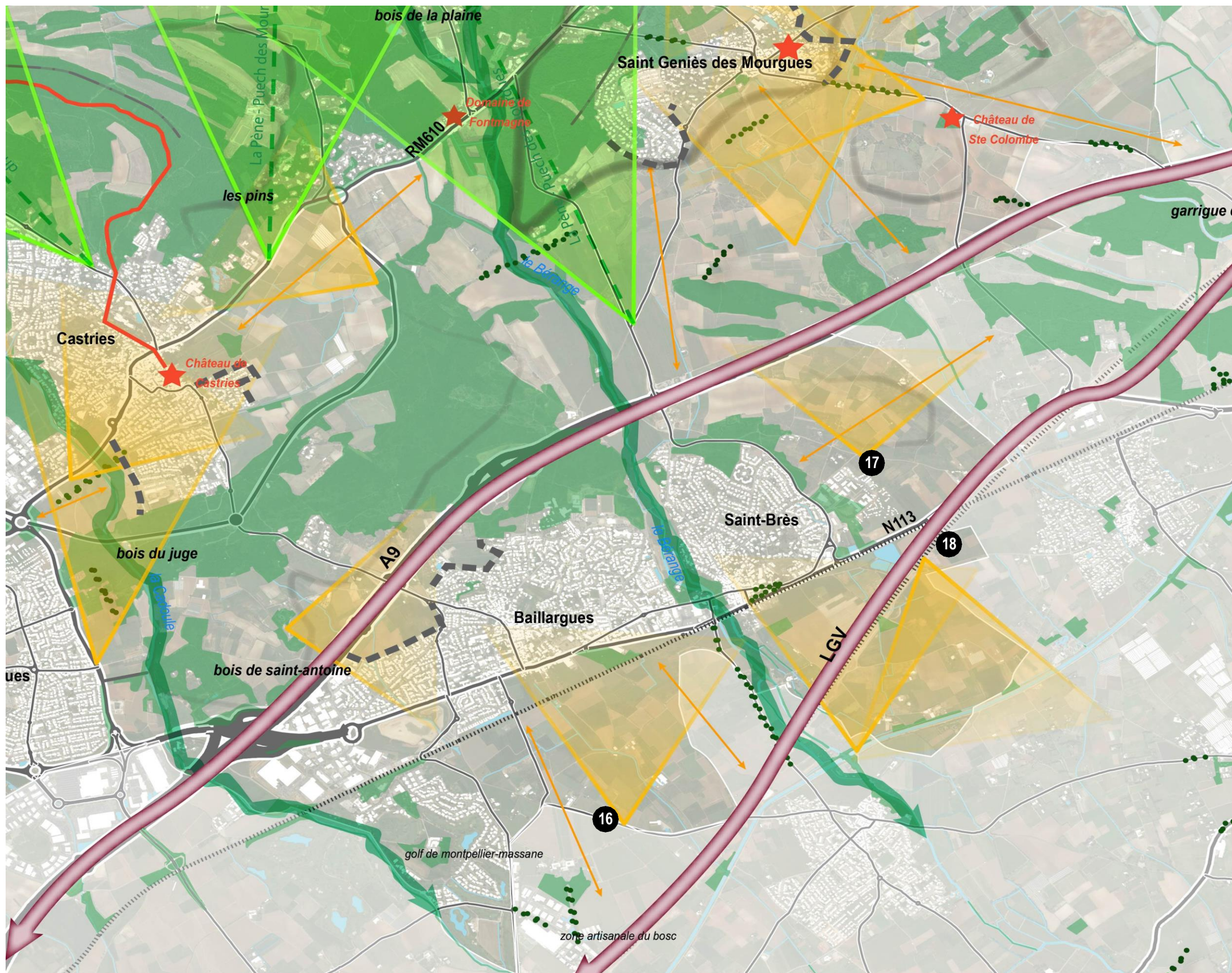


14 Entrée de Castries. Les alignements d'arbres divisent les espaces et cadrent les vues. Les vues lointaines sur le château sont perturbées par le couvert boisé qui caractérise le secteur.



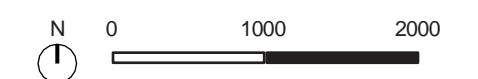
15 Le Nord du couloir languedocien du côté de Baillargues est traversé par de nombreuses infrastructures barrant les vues et les grandes plaines arables. Quelques constructions peuvent être perçues à travers les boisements et les secteurs enrichés.

Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



- Légende**
- Ligne de crête
 - Ligne de force topographique
 - Groupement végétal animant le paysage
 - Alignement remarquable
 - Front urbain
 - Rupture linéaire liée aux infrastructures
 - Site remarquable dans le paysage
 - Site Architecture ou élément ponctuel remarquable dans le paysage
 - Paysage décalifié
 - Champ de covisibilité
 - Vue sur le paysage de proximité
 - Vue sur le grand paysage

Le Sud du secteur Cadoule et Bérange est traversé par des infrastructures de transport majeures qui créent des coupures dans le paysage. En effet, l'autoroute et la ligne TGV sont édifiées sur des talus qui créent des coupures visuelles et physiques sur le territoire. La plaine, au Sud de Baillargues et de Saint-Brès forme un paysage ouvert où les vues rapprochées vont être cadrées par les infrastructures ou les masses végétales.



Cadoule et Bérange / Perceptions visuelles



16 Au Sud de Baillargues, dans la grande plaine agricole traversée par la voie ferrée, on peut distinguer quelques constructions (mitage) sur les terres arables



17 En frange urbaine de Saint Brès, les nouvelles constructions sont très visibles et contrastent très fortement sur le paysage de plaine ouverte. La moindre présence de construction ou de haies est extrêmement visible sur ce paysage très ouvert.



18 Les terres au Sud de Saint Brès sont davantage ponctuées de végétation (haies, arbres isolés), les profondeurs de champ varient et le paysage semble moins marqué par les grandes infrastructures qu'au Nord de la LGV.